

NUMÉRO 4/2008

OSCE
MAGAZINE

Article de couverture : les nombreux visages de la traite des êtres humains

Alexander Stubb : redécouvrir l'esprit d'Helsinki

Dora Bakoyannis : la Présidence grecque de 2009 se prépare à des « temps intéressants »

Le Programme de chercheurs résidents fête ses dix ans





Le Magazine de l'OSCE, qui est également disponible en ligne, est publié en anglais et en russe par la Section de la presse et de l'information de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Les

opinions exprimées dans les articles sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'OSCE et de ses États participants.

Rédaction : Patricia N. Sutter

Conception : Nona Reuter

Impression : Manz Crossmedia

Veuillez envoyer vos commentaires et contributions à : pat.sutter@osce.org ou osce-magazine-at@osce.org

Section de la presse et de l'information

Secrétariat de l'OSCE

Kärntner Ring 5-7

A-1010 Vienne (Autriche)

Tél.: (+43-1) 514 36-278

Fax: (+43-1) 514 36-105

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe œuvre en faveur de la stabilité, de la prospérité et de la démocratie dans 56 États grâce à un dialogue politique sur des valeurs partagées et à des activités concrètes qui changent durablement les choses.

Présidence de l'OSCE en 2008 : Finlande

Structures et institutions de l'OSCE

Conseil permanent de l'OSCE, *Vienne*

Forum pour la coopération en matière de sécurité, *Vienne*

Secrétariat, *Vienne*

Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, *Vienne*

Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, *Varsovie*

Haut Commissariat pour les minorités nationales, *La Haye*
Assemblée parlementaire de l'OSCE, *Copenhague*

Opérations de terrain

Caucase

Bureau de l'OSCE à Bakou

Mission de l'OSCE en Géorgie

Bureau de l'OSCE à Erevan

Représentant personnel du Président en exercice pour le conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie

Asie Centrale

Centre de l'OSCE à Achgabat

Centre de l'OSCE à Astana

Centre de l'OSCE à Bichkek

Centre de l'OSCE au Tadjikistan

Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan

Europe orientale

Bureau de l'OSCE à Minsk

Bureau de l'OSCE en Moldavie

Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine

Europe du Sud-Est

Présence de l'OSCE en Albanie

Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine

Mission de l'OSCE au Kosovo

Mission de l'OSCE au Monténégro

Mission de l'OSCE en Serbie

Mission de contrôle de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit

Bureau de l'OSCE à Zagreb

Message de la Présidente finlandaise, Tarja Halonen

Chaque année, des dizaines de milliers de femmes, d'enfants et d'hommes dans le monde entier sont victimes de la traite des êtres humains. Cette forme d'esclavage des temps modernes ne connaît pas de frontières géographiques et nous concerne tous. Il s'agit d'une activité criminelle grave et d'une violation flagrante des droits de l'homme, qui représente une inquiétante menace pour la sécurité internationale.



BUREAU DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DE FINLANDE

L'OSCE, dont les États participants ont adopté en 2003 un plan d'action pour lutter contre la traite, est, comme l'indique le présent numéro du Magazine de l'OSCE, dans une excellente position pour combattre ce phénomène. Toutefois, il nous faut coopérer plus étroitement avec l'Organisation des Nations Unies, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne pour traduire divers accords régionaux et mondiaux en action concrète. Cela demande des ressources financières et un savoir-faire considérables ainsi qu'une réelle volonté d'unir nos efforts.

Les violations des droits de l'homme, les violences, la discrimination, la pauvreté, la faim et le chômage augmentent le risque d'être soumis à la traite des êtres humains. Et malheureusement, si les femmes et les enfants sont si nombreux parmi les victimes, c'est parce qu'ils sont particulièrement vulnérables face à cette adversité.

La traite des êtres humains visant à exploiter leur travail devrait aussi être activement enrayerée ; nous devons faire en sorte que le droit de chacun à un travail décent soit respecté. Un meilleur cadre pour la circulation transfrontière des personnes est nécessaire pour en faire une force réellement positive, à la fois pour les personnes concernées et pour les pays d'origine et de destination.

Une autre mesure indispensable est de mieux sensibiliser l'opinion aux différentes formes de traite des êtres humains. En Finlande, par exemple, nous pensions il y a de cela quelques années que nous avions été épargnés par le problème de la traite. Nous nous étions trompés. Il n'existe pas de région qui soit trop lointaine pour la criminalité internationale organisée. Nous avons adopté notre premier plan d'action national contre la traite des êtres humains en 2005 et y avons apporté quelques améliorations en 2007.

Mais des mesures prises au seul niveau national ne sont pas suffisantes. Les pays d'origine, de transit et de destination devront également coopérer entre eux et mettre à contribution les ONG, car celles-ci sont les plus proches des réalités de la vie quotidienne de la population.

Je suis heureuse de constater que les États participants de l'OSCE sont résolus à accélérer leur action pour prévenir et combattre la traite des êtres humains. La conférence de haut niveau que l'OSCE et la Présidence finlandaise ont organisée conjointement à ce sujet à Helsinki en septembre a constitué un progrès important car nous avons pu nous concentrer sur les droits des victimes au cours des enquêtes et des poursuites dans le cadre des affaires de traite des êtres humains.

J'attends de nombreuses autres initiatives de ce genre afin de contribuer à mettre en place un monde auquel nous aspirons tous, un monde qui soit sûr et juste.

Tarja Halonen
Helsinki, décembre 2008

Dans ce numéro



LA PRÉSIDENTE DE 2008

- 2 Message
Tarja Halonen,
Présidente finlandaise
- 4 Redécouvrir l'esprit d'Helsinki
Alexander Stubb,
Ministre des affaires étrangères

ENTRETIEN AVEC LA NOUVELLE PRÉSIDENTE EN EXERCICE, DORA BAKOYANNIS, MINISTRE GRECQUE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- 7 La Présidence grecque se prépare à des « temps intéressants »
Avec **Martin Nesirky**

LES NOMBREUX VISAGES DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

- 10 Entretien avec Eva Biaudet, Représentante spéciale de l'OSCE et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains
Avec **Sonja Yee**
- 13 *Europe de l'Est*
Moldavie : le théâtre pour agir contre la traite
Judith Hale
- 15 *Europe du Sud-Est*
Serbie : les faits réduits à leur plus simple expression
Milutin Petrovic
- 17 *Caucase du Sud*
Azerbaïdjan : un refuge pour les victimes
Rashad Huseynov
- 19 *Asie centrale*
Se tenir à l'écart des pièges des trafiquants
Firuz Gulomaseinova

LE PROGRAMME DES CHERCHEURS RÉSIDENTS FÊTE SES DIX ANS

- 20 Fouille dans la mémoire institutionnelle de l'OSCE
Alice Nemcova
- 22 Contributions d'anciens chercheurs résidents
Martine Hawkes
Isao Miyaoka
Matti Jutila
Stefan Gänzle
Trevor Service
Erin Martz
Paul Gordon Lauren
Christoph Buehler
Vera Axyonova



www.osce.org

Page de couverture : reproduite avec l'aimable autorisation de l'artiste autrichienne primée, ERIKA SEYWALD (« Auf Seide gebettet », 2003, huile sur toile, 100 x 150 cm). Née à Berg im Drautal, en Carinthie, Mme Seywald a étudié à l'Akademie der bildenden Künste et elle est membre de la Künstlerhaus Wien.
www.erikaseywald.com courriel : atelier@erikaseywald.com





Nations Unies (New York), 26 septembre. Alexander Stubb, Président en exercice de l'OSCE, répond aux questions de journalistes après avoir pris la parole au Conseil de sécurité de l'ONU. Il a déclaré que l'OSCE intensifiait son action dans les domaines de la résolution des conflits et de la gestion des crises.
Photo : Magdalena Herrgard/Consulat général de Finlande (New York)

Redécouvrir l'esprit d'Helsinki

ALEXANDER STUBB

La seizième Réunion du Conseil ministériel, qui se tient les 4 et 5 décembre, n'est pas la première occasion à laquelle les États participants de l'OSCE se réunissent à Helsinki pour examiner toute une série de questions concernant la stabilité, la sécurité et la coopération en Europe et au-delà.

Au début des années 1970, c'est dans la capitale finlandaise qu'a été lancé un processus qui devait grandement aider à surmonter les différences et à trouver un terrain d'entente entre anciens adversaires. Deux décennies plus tard, en 1992, Helsinki servait de décor à une autre réunion historique marquant l'aube d'une nouvelle époque – époque qui effacerait les lignes de division et favoriserait une authentique sécurité commune.

Alors que 2008 s'achève, nous nous réunissons de nouveau dans cette même ville avec, cette fois, une nouvelle occasion de refaire surgir l'esprit d'Helsinki.

Aujourd'hui, nous savons tous ce que l'esprit d'Helsinki représente : un esprit de changement, le désir de rechercher le changement de manière pacifique, guidés par des principes communs et des valeurs partagées.

Bien que les paysages transatlantique et eurasiens aient profondément changé depuis 1975 et bien que d'importants résultats aient été obtenus, nous n'avons pas encore matérialisé la vision commune que nous poursuivons depuis si longtemps : une vision de sécurité, de stabilité et de prospérité entre nos États et dans nos sociétés. De vieux conflits, en effet, demeurent non résolus et il est apparu de nouvelles menaces qui appellent de vigoureuses réponses collectives. Il est triste de constater que la confrontation et l'unilatéralisme ont retrouvé leur place dans la panoplie politique des États.

UN NOUVEAU DIALOGUE

Quoi qu'il en soit, j'estime que le moment n'est

pas à la recherche de coupables. Il est, au contraire, idéal pour renforcer notre sens d'une finalité commune et l'OSCE elle-même. Le moment est venu de réfléchir à la façon de mettre à profit les réalisations du passé et de les adapter au nouveau contexte mondial et régional actuel. Le temps est venu de réaffirmer les engagements que nous avons pris dans le cadre de l'OSCE. Et il est venu de redynamiser la façon dont nous mettons en œuvre ces engagements.

C'est pourquoi j'envisage la réunion du Conseil ministériel à Helsinki comme l'amorce d'un nouveau dialogue.

Les événements d'août 2008 ont rappelé de manière douloureuse qu'il n'existe pas de « conflit gelé » et que nous devons agir rapidement et faire tout ce qui est en notre pouvoir pour régler les conflits qui subsistent dans la région. Cette année, l'OSCE a, grâce au travail qu'ont accompli l'envoyé spécial Heikki Talvitie et nombre d'autres personnes, intensifié l'action menée pour consolider les négociations relatives au conflit transnistrien.

La Finlande a également appuyé de tout son poids les travaux du Groupe de Minsk, qui dirige la recherche que mène l'OSCE d'une solution politique au conflit du Haut-Karabakh. Le but des coprésidents du Groupe de Minsk et d'Andrzej Kasprzyk, représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE, est d'inviter l'Arménie et l'Azerbaïdjan à examiner sérieusement la proposition que les co-présidents ont eux-mêmes élaborée à Madrid l'an dernier et qui énonce des principes de base à appliquer pour résoudre le conflit. Je suis heureux de voir que les présidents azerbaïdjanais, arménien et russe ont confirmé l'importance que continue de revêtir la médiation du Groupe de Minsk.

En ce qui concerne les suites de la guerre en Géorgie, j'ai poursuivi un double objectif : promouvoir la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu et de l'aide humanitaire dans la région, et consolider les bases d'une stabilité et d'une sécurité durables.

Aucun de ces buts ne peut être atteint immédiatement, mais l'OSCE doit à la région, après avoir grandement contribué à l'instauration d'un cessez-le-feu immédiat, de maintenir la dynamique en continuant de mettre à profit son aptitude à agir rapidement et avec souplesse.

L'impact des combats a pénétré chaque dimension de la sécurité. Nous avons vu les visages de réfugiés et de personnes déplacées, tant à Vladikavkaz qu'à Gori. L'impact à moyen et long termes sur l'environnement et sur l'économie a également été énorme : des agriculteurs ont perdu une année entière de production du fait des feux de forêt et des bombardements directs. Les mesures de confiance sont au point mort, le déminage étant désormais la priorité absolue dans de nombreux villages.

L'Organisation a dû, sur le plan stratégique, axer sa réponse sur divers besoins. À ma demande, deux



institutions de l'OSCE, à savoir le Haut Commissaire pour les minorités nationales et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, ont évalué conjointement la situation des droits de l'homme à l'intérieur et aux alentours des zones de conflit. Le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE a mené, avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, une mission chargée d'examiner les dommages écologiques causés par le conflit et de recommander des mesures.

Conformément au souhait des États participants, l'OSCE continuera de jouer un rôle clé dans ce domaine. En ces temps incertains, l'approche intégratrice de l'Organisation et le rôle qu'elle joue comme instrument de dialogue permanent et comme plate-forme d'action sont plus précieux que jamais.

Les solutions que nous offrons – en Ossétie du Sud, où l'OSCE assume la direction des opérations, et en Abkhazie, dont le cas est traité dans le cadre de l'ONU – vont devoir être aussi complètes que possible. Tel a été le concept qui a sous-tendu l'initiative commune qu'ont récemment lancée à Genève l'ONU, l'OSCE et l'Union européenne au moyen d'une nouvelle plate-forme. Le processus est bien engagé. Il faut maintenant que toutes les parties donnent une nouvelle impulsion à ces débats internationaux en ce qui concerne à la fois les mesures prises pour assurer la sécurité et la stabilité en Ossétie du Sud et en Abkhazie, et le calvaire des réfugiés et des personnes déplacées.

UN ENGAGEMENT INDÉFECTIBLE

Permettez-moi, maintenant, d'évoquer les nombreux problèmes que nous avons affrontés au cours de l'année.

Les nouvelles menaces qui pèsent sur la sécurité sont complexes et ne connaissent pas de frontières. Je suis heureux que sous la Présidence finlandaise, l'OSCE n'ait épargné aucun effort pour combattre, avec divers partenaires, le terrorisme,

New York, 23 septembre. En marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, Alexander Stubb, Président en exercice de l'OSCE, a invité les ministres des affaires étrangères qui ont assumé et assumeront la Présidence de l'OSCE de 2007 à 2011 et le Secrétaire général de l'OSCE à étudier les moyens de renforcer l'action de l'Organisation en Géorgie. De gauche à droite : Miguel Angel Moratinos (Espagne) (2007), Dora Bakoyannis (Grèce) (2009), Alexander Stubb (Finlande) (2008), Marc Perrin de Brichambaut (Secrétaire général), Marat Tazhin (Kazakhstan) (2010) et Petras Vaitiekunas (Lituanie) (2011).



Nations Unies (Genève),
14 octobre. Des hauts responsables de l'ONU, de l'OSCE et de l'Union européenne se sont réunis en amont de discussions diplomatiques sur la stabilité et la sécurité en Géorgie et dans la région. On voit ici, de gauche à droite), Benita Ferrero-Waldner, Commissaire européenne chargée des relations extérieures ; Javier Solana, Haut Représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune et Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne ; Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU ; Bernard Kouchner, Ministre français des affaires étrangères ; Alexander Stubb, Président en exercice de l'OSCE et Ministre finlandais des affaires étrangères ; et Antonio Guterres, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.
 Photo ONU : Jean-Marc Ferré

la prolifération des armes légères et de petit calibre ainsi que la cybercriminalité. La coopération interétatique sur les questions frontalières, qui est cruciale pour l'économie et la sécurité, a également figuré en bonne place dans notre programme de travail.

La Présidence finlandaise s'est également attachée à dynamiser le rôle que joue l'OSCE pour ce qui est de promouvoir la sécurité, la transparence et le dialogue dans le domaine politico-militaire dans l'ensemble de l'Europe. La Présidence, par la Finlande, du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) pendant les quatre derniers mois de 2008 offre l'occasion de coordonner le programme du Forum et celui du Conseil permanent, et de créer une synergie.

Le dialogue sur les questions relatives à l'économie et à l'environnement a également été l'une de nos principales tâches. L'accent que le Forum économique et environnemental a placé sur les questions relatives aux voies de navigation maritimes et intérieures a mis en évidence l'étroite interaction de la sécurité, de l'économie et de l'environnement. La Présidence finlandaise s'est également intéressée au changement climatique et à ses incidences sur la sécurité, ce qui constitue un thème central que l'OSCE doit aborder à l'avenir.

En ce qui concerne la dimension humaine, l'OSCE a considérablement progressé dans la mise en œuvre des trois domaines d'action prioritaire de la Présidence finlandaise, à savoir la lutte contre la traite des êtres humains, la promotion de la tolérance et de la non-discrimination, notamment en ce qui concerne les Roms et les Sintis, et l'intégration de l'égalité des sexes dans toutes les activités de l'OSCE. J'ai également été heureux de voir que le débat avait progressé sur les principes qui sous-tendent les élections démocratiques et la nécessité d'observer les élections.

En ce qui concerne les opérations de terrain, je voudrais souligner le rôle vital que la Mission de l'OSCE au Kosovo a joué sur place. Pilier essentiel

de la Mission des Nations Unies au Kosovo instituée par la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité de l'ONU, elle a aidé à créer de solides institutions locales, à promouvoir les valeurs démocratiques auprès de la population et à protéger les intérêts de toutes les communautés. Je suis heureux de voir que malgré les divergences de vues des États participants, l'OSCE a pu poursuivre cet important travail.

Il y a juste un an, à leur réunion de Madrid, les ministres des affaires étrangères de l'OSCE sont convenus d'intensifier l'engagement de l'Organisation avec l'Afghanistan, important partenaire pour la coopération. L'accent devait porter sur des activités consistant notamment à aider à sécuriser les frontières entre le pays et ses voisins d'Asie centrale, et à apporter un appui dans les domaines du maintien de l'ordre et de la lutte contre le trafic de drogue.

Nous comptons dévoiler bientôt plusieurs projets, y compris la création, à Douchanbé, d'un établissement de formation à la gestion des frontières. Le fait que les partenaires asiatiques de l'OSCE pour la coopération aient tenu leur réunion à Kaboul en novembre a également démontré notre volonté de soutenir fermement l'Afghanistan.

Enfin, j'ai trouvé satisfaisant le fait d'avoir pu insuffler un sentiment de continuité dans l'Organisation par des réunions informelles des présidences passées et futures sous la forme d'un quintette. Je crois que chacun convient que cela a facilité la planification à long terme.

L'année écoulée a révélé comment les atouts de l'OSCE lui ont permis de relever les multiples défis qui ont croisé son chemin. Saisissons cette occasion pour faire revivre l'esprit d'Helsinki.

Alexander Stubb, Ministre finlandais des affaires étrangères, est Président en exercice sortant de l'OSCE.

La Présidence grecque de 2009 se prépare à des « temps intéressants »



DOUKAS ANTONIOS/MINISTÈRE GREC DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Renforcer la présence et le rôle de l'OSCE dans les domaines de l'alerte précoce ainsi que de la prévention et de la gestion des conflits et des crises sera une activité prioritaire de la Présidence grecque, a déclaré la Ministre des affaires étrangères Dora Bakoyannis dans un entretien qu'elle a eu à la mi-novembre avec le porte-parole de l'OSCE Martin Nesirky. Bien que les événements qui se sont produits en Géorgie pendant l'été 2008 avaient « ébranlé des perceptions qui prévalaient de longue date concernant la sécurité dans la région », elle était convaincue que la crise pouvait servir de tremplin à un débat plus ample sur une nouvelle architecture de sécurité globale en Europe, l'OSCE offrant un « cadre particulièrement approprié » pour ce débat.

Dora Bakoyannis a pris ses fonctions de Ministre des affaires étrangères en février 2006, devenant l'une des premières femmes dans l'histoire de la Grèce à occuper un poste ministériel aussi élevé. Elle a également été la première femme maire d'Athènes, poste qu'elle a occupé pendant trois ans à partir d'octobre 2002. Elle a été élue « meilleure maire au monde » dans le cadre d'une compétition internationale entre maires après qu'Athènes eut accueilli avec succès les Jeux olympiques de 2004. Depuis 2006, elle figure sur la liste que le magazine Forbes établit chaque année des 100 femmes dirigeantes les plus puissantes du monde.

Après avoir étudié les sciences politiques et la communication à l'Université Ludwig-Maximilian de Munich, elle a poursuivi ses études en sciences politiques et en droit public à l'Université d'Athènes. La Ministre des affaires étrangères était mariée au journaliste et parlementaire Pavlos Bakoyannis qui a été assassiné en 1989. Son père, l'homme d'État grec Constantin Mitsotakis, aujourd'hui âgé de 90 ans, a été Ministre des affaires étrangères de 1980 à 1981 et Premier Ministre de 1990 à 1993.

Martin Nesirky : Pourquoi l'OSCE est-elle importante pour la Grèce ? Selon vous, qu'est-ce qui fait la spécificité de l'OSCE par rapport à d'autres organisations ?

Dora Bakoyannis, Ministre des affaires étrangères :

L'OSCE est une organisation vivante qui, depuis les années 1970, a soutenu les peuples d'Europe dans leurs efforts visant à faire en sorte que se réalise la vision de davantage de progrès, de stabilité et de démocratie.

Par son approche globale de la sécurité, elle est une enceinte unique en son genre de dialogue et de coopération. Et elle a une aptitude sans pareil à s'adapter rapidement à la situation géopolitique en constante évolution en Europe.

L'OSCE est la « laissée-pour-compte » parmi les organisations régionales, et nous les Grecs avons un faible pour elle. Son personnel ne ménage pas ses efforts, travaille avec diligence et fait beaucoup de bien dans le monde avec un budget modeste. Pour toutes ces raisons, l'OSCE mérite notre plein soutien.

Quelles seront les priorités de votre Présidence, et pourquoi les avez-vous choisies ?

Je ne voudrais pas voler la vedette aux Finlandais ! Nous sommes à la mi-novembre. Nous nous préparons à la Réunion du Conseil ministériel à Helsinki et je peux vous assurer que nous avons plus qu'assez à faire. Le Ministre des affaires étrangères Alexander Stubb et son équipe finlandaise ont accompli un travail remarquable et je suis persuadée qu'à Helsinki nous franchirons un nouveau pas important vers une OSCE plus unie et efficace.

Ce que je peux vous dire, cependant, c'est que la Grèce jouera le rôle de médiatrice. La Présidence grecque s'efforcera de bâtir une OSCE plus forte au cœur de l'architecture européenne de sécurité, et ce à un moment où la quête de sécurité est devenue plus complexe et difficile que jamais et où la seule constante

dans l'environnement international réside dans la fluidité et la nature multiforme des défis. La crise financière actuelle, qui nous concerne et nous touche tous, ne fait qu'accroître cette fluidité.

La Présidence grecque s'acquittera au mieux de ses capacités des obligations exigeantes qui vont de pair avec la mission qu'elle entreprend. Trois principes guideront notre action : le respect des règles de l'Organisation, la recherche d'une convergence et d'un consensus optimums, et le renforcement de la présence et du rôle de l'OSCE en matière d'alerte précoce, de prévention et de gestion des conflits et des crises.

Je me risquerai donc à faire une promesse aux 55 autres États participants : vous pouvez avoir confiance en la Grèce. Pour ce qui est du reste, vous devrez attendre le 15 janvier à Vienne, date à laquelle nous inaugurerons la Présidence grecque !

Quel impact la crise géorgienne a-t-elle eu sur vos préparatifs pour la Présidence et sur l'OSCE ?

La crise d'août a ébranlé les perceptions qui prévalaient de longue date concernant la sécurité en Eurasie. En même temps, elle nous a rappelé qu'après tant de guerres et de souffrances, nous recourons encore toujours à la violence pour régler des différends. Des erreurs et des fautes d'appréciation continuent de conduire à des mésaventures tragiques aux dépens des vies d'hommes et de femmes ordinaires. Il est déplorable pour nous tous que nous répétions les mêmes erreurs. On pourrait penser qu'aujourd'hui nous sommes plus censés.

Au bout du compte, toutefois, la crise peut servir de tremplin à un débat plus ample sur une nouvelle architecture de sécurité globale qui tienne compte des changements sur la carte géopolitique de l'Europe, de l'élargissement de l'Union européenne, de l'évolution de l'OTAN et du rôle stratégique de la Fédération de Russie.

Une chose est sûre : il ne peut y avoir de paix durable en Europe tant que nous continuons d'envisager nos relations en raisonnant en termes de somme nulle. Nous devrions être capables de nous asseoir autour d'une table et de résoudre nos problèmes. Je crois que l'OSCE offre un très bon cadre pour cette discussion.

Comment la Présidence grecque de l'OSCE s'y prendrait-elle en général pour régler les conflits non résolus ?

Je tiens à être très claire sur ce point : mon approche n'est pas « générale », mais plutôt spécifique et axée sur les conflits. Chaque conflit représente un échec de la diplomatie. C'est une tragédie pour les personnes qui sont sur place. Chaque cas est unique en son genre et exige toute notre attention.

J'estime qu'en choisissant la Grèce pour assumer la prochaine Présidence, les autres États participants ont confié une grande responsabilité à mon pays. Nous ferons de notre mieux pour répondre aux attentes de chacun. Je considérerai tout progrès même le plus modeste en ce qui concerne n'importe lequel de ces conflits comme étant un énorme succès s'il permet de rendre la vie des gens ne fût-ce qu'un tout petit peu plus agréable. Ce seront là nos priorités tout au long de l'année.

De quelle façon concevez-vous l'avenir des Balkans, y compris du Kosovo, et quel rôle l'OSCE devrait-elle jouer dans la région ?

L'histoire récente des Balkans est un triste rappel des défaillances de la communauté internationale en matière de prévention des conflits à la fin de la guerre froide. Elle témoigne de la faiblesse dont nous avons fait preuve dans la réponse au besoin urgent de notre époque d'une vision et de courage dans le traitement de la question de l'éclatement de la Yougoslavie. Elle a également marqué le passage de l'OSCE à l'âge adulte.

Les pays des Balkans et leurs peuples ont assez souffert. Ils ont

finalement tourné la page. Ils bâtissent un avenir plus radieux en suivant une voie clairement européenne définie lors du Sommet de l'UE qui s'est tenu à Thessalonique en 2003, alors que la Grèce assumait la présidence de l'Union. Depuis lors, la Grèce a continué de soutenir les Balkans de façon systématique et concrète dans cette voie.

L'OSCE joue à cet égard un rôle déterminant. Disposant d'opérations de terrain dans tous les pays des Balkans occidentaux, l'Organisation allie connaissance de la situation locale et expérience internationale. Elle gère au niveau de la collectivité des projets sur mesure qui vont à la rencontre de la population, tout en consolidant les institutions démocratiques, l'état de droit et les droits de l'homme.

Nous attendons beaucoup de nos missions de l'OSCE dans cette partie du monde, en particulier de la plus importante des 19 opérations de terrain de l'Organisation. Le Kosovo demeure une question sensible et continue d'exiger de notre part une vigilance et une attention constantes. La Mission de l'OSCE au Kosovo en fera l'objet.

En définitive, les Balkans occuperont leur place légitime en Europe. Il ne peut y avoir d'autre avenir qu'un avenir fait de prospérité et de paix au sein de la famille européenne. Jusqu'à ce que nous atteignons ce stade, l'Europe ne sera pas complète.

Le Président français Sarkozy a réagi au pacte de sécurité proposé par le Président russe Medvedev en appelant à la tenue d'un sommet de l'OSCE à la mi-2009. Il s'agirait du premier sommet de l'OSCE depuis celui d'Istanbul en 1999 et il se tiendrait 20 ans après la chute du Mur de Berlin. Que pensez-vous d'un tel sommet ? Pourrait-il aider à raviver le régime de maîtrise des armements pour l'Europe et le Traité FCE en particulier ?

Comme je vous l'ai dit, la crise en Géorgie peut avoir incité à mener un débat plus ample ou relancé le débat sur la nécessité d'une architecture globale de sécurité en Europe. En effet, certains des États participants de l'Organisation, dont la France et la Russie, se sont prononcés en faveur du lancement d'un tel dialogue. Il reste à voir si ce dialogue débouchera en définitive sur une réunion au sommet.

La discussion est en cours en ce moment même. Mais le temps passe vite. Lors de l'imminente Réunion du Conseil ministériel à Helsinki, nous devons nous mettre d'accord sur des orientations plus spécifiques. La Grèce est consciente du besoin de mener un dialogue sur le fond et ouvert – que nous considérons utile et nécessaire – sans tenter de déterminer à l'avance quelle en sera l'issue.

Nous serons en contact permanent avec tous nos partenaires et, pour autant que les États participants se prononcent en faveur de ce dialogue, nous sommes prêts à accueillir toute réunion dont il aura été convenu. Bien entendu, l'Union européenne et l'OTAN continueront de jouer un rôle décisif en tant que soutiens bien établis de la sécurité dans notre région, les États-Unis et la Russie exerçant eux-aussi une grande influence, ce qui est une bonne chose. Le fait que ces deux pays soient des États participants représente une importante valeur ajoutée pour l'OSCE.

Et enfin, nous coopérerons étroitement avec nos partenaires d'Asie centrale, en particulier le Kazakhstan, qui sera, en 2010, le premier État participant de cette région géographique à assumer la présidence de l'OSCE.

Comment envisagez-vous l'avenir du « Quintette » – les présidences de 2007 à 2011 ?

Réinventer la roue est une perte de temps. Et, à l'OSCE, c'est



Athènes, le 13 novembre. La Ministre grecque des affaires étrangères, Dora Bakoyannis, et le Secrétaire général de l'OSCE, Marc Perrin de Brichambaut, assistent à un séminaire organisé pour présenter l'OSCE et la prochaine présidence grecque au corps diplomatique, au monde universitaire, à des groupes civiques et à des représentants des médias.



DOUKAS ANTONIOS/MINISTÈRE GREC DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

une dépense que nous ne pouvons pas nous permettre. J'ai soutenu l'idée du Quintette depuis le départ. Je considère qu'il s'agit d'un cadre très utile qui garantit la planification à long terme des activités et une élaboration plus poussée de la stratégie d'ensemble de l'OSCE. Il renforce la constance, la continuité et la mémoire institutionnelle de l'Organisation.

Vous avez déjà évoqué la crise économique mondiale. Elle pourrait avoir des répercussions sur l'OSCE. Que diriez-vous à ceux qui réduiraient les fonds ?

L'approbation du budget est un casse-tête pour chaque Présidence. Mais il est demandé à l'OSCE de faire beaucoup avec très peu et le moins que nous puissions faire, en tant qu'États participants, c'est de donner à l'Organisation les moyens d'accomplir sa tâche et de devenir plus efficace. Avant toutes choses, si l'OSCE veut être performante, un consensus doit être forgé entre ses États participants.

Nous ne ménagerons pas nos efforts pour combler les divergences de vues – pas à pas s'il le faut – afin que nous puissions obtenir le consensus nécessaire, dans le plein respect de la transparence. Le bon fonctionnement de l'Organisation est indispensable au succès de toute entreprise et constituera donc une priorité fondamentale de notre Présidence.

Vous utilisez beaucoup les réseaux sociaux tels que Facebook. Quels sont vos projets dans ce domaine pour votre Présidence ?

Il est un fait que, de nos jours, les nouveaux médias sociaux et outils Web 2.0, tels qu'ils se répandent sur l'Internet, jouent un rôle important pour façonner l'opinion publique et mobiliser la participation des citoyens. Nous l'avons vu au cours des récentes élections aux États-Unis. Ma présence sur le Web m'a permis de renforcer mes contacts avec les citoyens.

Une importante proportion de jeunes, pour la plupart, utilise ces nouveaux réseaux pour échanger des opinions, créer des groupes, apprendre à mieux se connaître et soutenir des causes communes. Nous devons donc exploiter ces nouveaux médias sociaux si nous voulons communiquer notre message avec succès.

En utilisant le site Web déjà à jour de l'OSCE comme point de départ, nous nous efforcerons de renforcer notre présence sur Facebook, Flickr, Twitter et YouTube et d'autres nouveaux médias sociaux modernes. Nous ouvrirons ainsi de nouvelles

voies de communication et créerons de nouvelles plates-formes pour la participation du public et nous serons en mesure de lui faire connaître les activités de l'OSCE. Nous espérons que nous contribuerons de la sorte à rendre l'OSCE plus accessible au citoyen moyen afin que ce dernier ne la perçoive pas comme un mécanisme impersonnel, gigantesque et bureaucratique, mais plutôt comme une organisation qui, avec l'aide des nouvelles technologies entre autres outils, peut mieux affirmer la diversité des citoyens de ses 56 États participants.

Vous avez été un exemple pour les femmes partout dans le monde – et pas seulement dans votre propre pays – tout au long de votre vie publique et professionnelle. On vous a sans aucun doute déjà posé cette question, mais cela fait-il peser sur vous une responsabilité particulière de promouvoir les questions de parité des sexes, y compris durant l'année de votre Présidence ?

J'ai le sentiment que la responsabilité particulière qui m'incombe est de me montrer à la hauteur d'une Présidence de l'OSCE à un moment aussi difficile que celui que nous traversons actuellement. Vous connaissez le vieux dicton chinois : « Puisse-tu vivre en des temps intéressants. » C'était à la fois un vœu et une malédiction. Aujourd'hui, nous vivons clairement en des temps intéressants et nous devons tout simplement faire de notre mieux.

Cela suppose un programme de travail vaste et diversifié. Les questions de parité des sexes en sont certainement un élément important – le lien entre autonomisation des femmes et sécurité est clairement établi, après tout – mais je doute que nous pourrions nous offrir le luxe de nous concentrer sur une seule question.

Et que préféreriez-vous ? Président en exercice ou Présidente en exercice ?

Les deux me conviennent. Je n'ai jamais accordé beaucoup d'importance aux titres.

www.osce.org/cio
www.mfa.gr/en
www.dorabak.gr

Les États participants ont une volonté commune de combattre la traite des êtres humains, et l'OSCE est l'outil politique et pragmatique qui les aide à affronter ce problème complexe, dit Eva Biaudet, Représentante spéciale et Coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains. Avant d'être nommée à ce poste en octobre 2006, Mme Biaudet était, en Finlande, ministre de la santé et des services sociaux et députée. Elle a lancé, dans les pays de la sphère nordique et baltique, une campagne contre la traite des êtres humains et a contribué à l'élaboration de la législation que son pays a adoptée en la matière. Pour le combat humaniste qu'elle mène contre la traite des êtres humains, elle s'est récemment vu remettre l'insigne de Chevalier de la Légion d'Honneur, qui est la plus haute distinction française. Dans un entretien avec Sonya Yee, attachée de presse et d'information au Secrétariat de l'OSCE, Mme Biaudet évoque l'importance que revêt la coopération entre acteurs locaux au niveau international pour la protection des droits des victimes de la traite et appelle à améliorer la collecte et l'analyse de données pour pouvoir combattre le phénomène plus activement en se fondant sur des données probantes.



COURTESY OF PETRI KROOK

ENTRETIEN AVEC LA REPRÉSENTANTE SPÉCIALE ET COORDINATRICE DE L'OSCE POUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Eva Biaudet : les droits des victimes sont essentiels pour combattre la traite des êtres humains

Sonya Yee : Comment la lutte contre la traite des êtres humains s'insère-t-elle dans l'action que l'OSCE mène en tant qu'instance qui défend la sécurité ?

Eva Biaudet : Le concept de sécurité globale remonte aux origines de l'OSCE : la sécurité d'un État est liée à la sécurité de ses ressortissants. Cela signifie que les États ont l'impérieuse obligation de protéger leurs citoyens contre toute violation de leurs droits. Or, la traite et l'exploitation sont d'abominables violations des droits de l'homme.

Mon mandat consiste précisément à prévenir la traite des êtres humains, à protéger les victimes et à poursuivre les criminels. La plupart des gens

associent la traite au franchissement illégal de frontières, mais les frontières, qu'elles soient à l'est ou à l'ouest, ne signifient pas grand chose lorsqu'on parle de cette activité criminelle.

Ce qui doit réellement nous préoccuper, c'est le fait que la traite des êtres humains n'a qu'un seul objet : l'exploitation, qu'elle soit sexuelle ou autre, comme la mendicité forcée, l'utilisation d'enfants à des fins criminelles ou l'esclavage d'hommes et de femmes dans des exploitations agricoles, des usines et des ménages, voire l'achat et la vente illicites d'organes humains. Il n'y a pas de limites à ce que des criminels sont capables de faire pour exploiter d'autres êtres humains.

L'OSCE est de plus en plus connue comme étant l'un des principaux partisans de l'institution de rapporteurs nationaux. Pourquoi ces derniers sont-ils importants ?

Soucieux de répondre plus efficacement aux différents problèmes qui entourent la traite, les gouvernements et leurs partenaires ont besoin d'informations plus nombreuses et de meilleure qualité sur ce que sont les nombreux visages de la traite, sur l'ampleur du problème et sur son évolution, ainsi que sur les réponses qui sont apportées et sur celles qui fonctionnent le mieux.

Bien entendu, d'autres organisations fournissent leurs propres ensembles de données utiles, mais il manque encore le suivi et l'analyse dont les responsables ont besoin pour pouvoir élaborer des politiques et des procédures plus adaptées. Un rapporteur national ou un mécanisme équivalent a pour fonction de combler ce manque de connaissances et d'informations fiables. Le fait que cet instrument opère au niveau national signifie également que c'est aux gouvernements qu'il incombe de traiter le problème.

Encore une chose : plus les pays qui créent une telle institution seront nombreux, plus il sera facile, pour les correspondants nationaux, de partager des informations au niveau international. C'est pourquoi nous consacrons tant d'énergie à la promotion de ce concept.

Comment l'OSCE aide-t-elle les États participants à mettre en place ces mécanismes ?

Nous les aidons à concrétiser leurs engagements. À cette fin, nous avons organisé, ces deux dernières années, deux importantes réunions dans le cadre de l'Alliance contre la traite des personnes. L'Alliance est une instance internationale unique que l'OSCE finance pour harmoniser les stratégies et les programmes de tous les acteurs qui luttent contre la traite des êtres humains, évitant ainsi toute redondance d'activités. À ce jour, nous avons permis aux pays de se réunir et de mettre en commun leurs meilleures expériences et les enseignements tirés. Dans le cadre de notre initiative la plus récente, nous avons invité des experts qui assument effectivement la fonction de rapporteur national à échanger des vues lors d'un séminaire que nous avons organisé en septembre.

Certains pays, comme la Finlande, la Suède, les Pays-Bas, la Roumanie et les États-Unis, ont déjà créé une fonction de rapporteur national. Ils jugent cette fonction utile, mais admettent n'en être encore qu'au stade de l'apprentissage. Aucun pays ne possède exactement les mêmes mécanismes, car il faut adapter ces derniers aux besoins et à la situation de chacun d'entre eux.

Il existe, cependant, des points que nous jugeons extrêmement importants. Nous estimons que les rapporteurs nationaux devraient avoir une assise légale qui leur permette d'accéder à des informations sensibles, tout en étant responsables de la protection de ces informations.

Nous pensons également qu'un rapporteur national devrait produire, de préférence une fois l'an, un rapport indépendant couvrant toutes les formes de traite pratiquées dans le pays. Ce rapport devrait évaluer les mesures prises par le gouvernement pour combattre le problème et comprendre des informations provenant non seulement de la magistrature, mais aussi de tous les organes, agences et services concernés. Il devrait être examiné par les parlementaires, qui sont ceux qui décident des budgets et de la législation. Les choses ne devraient pas, cependant, s'arrêter là. Le rapport devrait être rendu public et communiqué

aux responsables des régions et des municipalités de l'ensemble du pays, car c'est à ces niveaux que la protection des victimes devrait en fait s'effectuer.

Plusieurs organisations internationales participent à la lutte contre la traite. Quelle est la principale contribution de l'OSCE ?

Nous présentons l'intérêt d'être neutres. Dans des pays tels que la Moldavie, par exemple, où plusieurs organisations internationales opèrent, nous sommes ressentis comme de bons coordonnateurs et facilitateurs parce que nous ne concurrençons personne pour obtenir des fonds et parce que nous ne représentons pas qu'un seul gouvernement.

Notre « valeur ajoutée » tient à notre fonctionnement, qui privilégie les initiatives partant de la base. Nous travaillons directement avec les gouvernements et les aidons à mettre en place les structures et les mécanismes dont ils ont besoin pour combattre la traite des êtres humains. Nous coopérons également de manière étroite avec des organisations internationales. Dans le même temps, nous entretenons d'étroites relations avec des ONG et des groupes locaux, également par l'entremise de nos opérations de terrain. Lorsque je suis invitée à me rendre dans un pays, je me fais un devoir de rencontrer également des représentants d'ONG, de me familiariser avec ce qu'elles font et d'écouter leurs récits.

Vous coordonnez également toutes les activités de lutte contre la drogue menées dans les différentes dimensions de l'OSCE. Comment cela fonctionne-t-il dans la pratique ?

Comme le préconise le Plan d'action de l'OSCE pour lutter contre la traite des êtres humains (2003), mon Bureau aide, par des conseils spécialisés, d'autres services de l'OSCE à mettre en œuvre leurs propres activités de lutte contre la traite, car, bien entendu, la question dépasse la dimension humaine de la sécurité.

Dans le domaine politico-militaire, par exemple, des experts de l'OSCE apprennent à des gardes-frontières à reconnaître les faux documents et à distinguer les victimes de la traite des criminels qui pratiquent cette activité. Nous coopérons aussi très étroitement avec nos collègues chargés du maintien de l'ordre.

Dans le domaine économique, les activités visent principalement à autonomiser les femmes en favorisant la création d'emplois dans des régions de forte émigration. Les spécialistes de l'OSCE pour les questions d'égalité des sexes combattent la violence domestique fondée sur le sexe, dont il apparaît clairement qu'elle expose les personnes à la traite.

La Représentante spéciale et Coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains

aide les États participants à mettre en œuvre le Plan d'action de l'OSCE pour lutter contre la traite des êtres humains, qui a été approuvé par la Réunion du Conseil ministériel de Maastricht en 2003. Le Bureau de la Représentante spéciale fixe un cadre global pour les activités de lutte contre la traite que mène l'ensemble de l'Organisation. Prodiguant aux États participants des recommandations concernant la mise en œuvre des engagements qu'ils ont pris en matière de lutte contre la traite, le Plan d'action préconise de protéger les droits des victimes, de traduire les auteurs en justice et d'adopter des mesures de prévention qui tiennent compte des droits de l'homme.



Helsinki, 10 septembre,
Conférence de l'OSCE sur
la poursuite de la traite des
êtres humains : Tarja Halonen,
Présidente de la République de
Finlande (centre), accompagnée
de l'Ambassadeur Aleksi
Harkonen, de l'Équipe spéciale
de la Présidence de l'OSCE, et
d'Eva Biaudet, Représentante
spéciale de l'OSCE.
Photo : Petri Krook
<http://koti.welho.com/petkrook>

Notre Bureau communique aussi régulièrement avec le personnel de terrain spécialisé dans la lutte contre la traite. Ensemble, nous examinons les projets et les priorités que nous devrions contribuer à promouvoir dans le programme de travail des pays hôtes. J'apprécie l'appui que notre personnel de terrain apporte à l'action que nous menons pour promouvoir la mise en place de rapporteurs nationaux, par exemple.

Vous avez consacré une bonne partie de votre carrière à diriger des projets de lutte contre la traite et d'autres relatifs aux droits de l'homme. Pensez-vous que les solutions soient difficiles à trouver ? Y a-t-il eu des progrès ?

Mon point de vue sur cette question ne cesse de changer. J'apprends chaque jour, souvent des choses assez déplaisantes. La criminalité évolue constamment. De nouvelles manières horribles d'exploiter les gens apparaissent sans cesse. J'estime aussi, cependant, que le niveau de sensibilisation, parmi les décideurs, a évolué dans le bon sens. Plusieurs pays mettent au point de nouvelles législations,

revoient leurs structures et intensifient l'appui qu'ils apportent aux ONG.

Ne perdons pas de vue le fait que la démarche de l'OSCE se fonde sur les principes inhérents aux droits de l'homme et vise à protéger la victime, ce qui n'est pas toujours facile à mettre en pratique. Rien que pour aider les victimes, il faut un niveau élevé de compétence professionnelle, être prêt à agir sur le long terme et qu'un grand nombre d'acteurs soient disposés à coopérer.

N'oublions pas, enfin, que derrière de nombreuses histoires d'enfants, de femmes et d'hommes victimes de la traite, il y a une longue histoire d'exploitation et d'échec de la société à les protéger. Malgré cela, nous savons que les gens ont des ressources et une résistance remarquables et *peuvent* se remettre d'une expérience traumatisante, surtout s'ils parviennent à obtenir de l'aide rapidement. C'est pourquoi il est essentiel d'identifier les victimes sans tarder.

Nous devons, également, être disposés à tester de nouvelles démarches. À une conférence sur la traite des enfants, en mai dernier, nous avons réuni des gens chargés de protéger les enfants au niveau local. La plupart d'entre nous pensons que le travail social mené au niveau local n'a pas d'incidences au-delà du niveau local, mais en vertu du droit international, les pays sont tenus de protéger chaque enfant qui relève de leur compétence, que cet enfant soit d'un village ou d'une ville, et indifféremment de la situation de l'enfant au regard des lois relatives à l'immigration. C'était la première fois que des responsables locaux des pays d'origine et de destination se réunissaient et maintenant, j'espère qu'il leur sera plus facile de travailler les uns avec les autres.

Quels sont vos espoirs et vos plans pour 2009, troisième année de votre mandat ?

J'aimerais renforcer l'accent placé sur la prévention, qui est l'une des tâches les plus difficiles de la lutte contre la traite, car elle consiste à changer les comportements et la société. Je dirais, cependant, que ma première priorité, à court terme, est le travail que nous menons sur les rapporteurs nationaux. J'espère qu'un grand nombre de pays pourront mettre en place ce mécanisme rapidement, de préférence, bien entendu, avant la fin de mon mandat ! Cela représenterait un grand progrès dans notre lutte contre la traite.

« L'expression 'traite des personnes' désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes. »

Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et son Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (2000)



Le théâtre pour agir contre la traite

Autodirection du théâtre des coups durs de la vie

Gros plan sur la lutte contre la traite des êtres humains

Europe orientale

Moldavie

JUDITH HALE

Presque tous les samedis, Nikon Caraman, âgé de 22 ans, roule de nombreuses heures durant sur des routes bosselées et zigzagantes. Ses destinations sont des écoles situées dans les coins les plus reculés de Moldavie, en général des structures tombant en ruine aux fenêtres brisées et au chauffage déficient, si chauffage il y a, même au plus profond de l'hiver. À son arrivée, le tapis rouge n'est pas déroulé pour l'accueillir ; en fait, l'accueil peut être carrément glacial. Mais il est trop concentré sur la tâche qui l'attend pour s'en offusquer. Se réchauffant d'une généreuse dose de thé, qu'il conserve brûlant dans un thermos, il se prépare à jouer son personnage.

Avec 14 associés, Nikon est acteur et formateur bénévole, dont le but est d'établir le dialogue avec les jeunes dans les zones rurales et isolées du pays en amenant le « Forum théâtre » jusque sur le seuil de leur porte. Cette année, l'Association des jeunes formateurs de Moldavie, c'est le nom que le groupe s'est donné, a décidé de diriger les projecteurs sur les dures réalités de la traite.

Le scénario est fictif mais en même temps réaliste, simple et facile à suivre même s'il traite de questions complexes : un jeune moldave est confronté à une série apparemment insurmontable de problèmes. Il a une violente altercation avec ses parents. Il

entend parler d'une offre d'emploi intéressante qui pourrait lui permettre de se sortir d'une situation désespérée. Il prend un risque. Il devient une proie aisée pour les trafiquants et finit par avoir de gros ennuis.

Au départ sceptiques, les élèves âgés d'une dizaine à une vingtaine d'années, demeurent rivés sur leurs chaises inconfortables tout au long des rebondissement de l'histoire. Mais, attendez, ce n'est pas une pièce de théâtre ordinaire ; la fin n'en est pas vraiment une. Les spectateurs ont la possibilité de « rembobiner » les scènes, de revenir en arrière dans le temps et de repartir sur une nouvelle base.

En échangeant des points de vue avec les acteurs, les élèves commencent à s'interroger sur leurs propres objectifs et leurs propres valeurs et le souci pour leur sécurité ainsi que leur dignité personnelle pourraient influencer leurs choix s'ils se trouvaient confrontés à un dilemme similaire. Ils découvrent qu'ils peuvent interrompre l'action sur scène et dire : « Arrêtez, c'est risqué ! Pourquoi n'essayez-vous pas d'emprunter une autre route ? »

La deuxième fois, le scénario, tout comme la destinée des protagonistes, évoluent différemment.

Au moment d'entrer dans le théâtre improvisé – en fait le gymnase de l'école – où règne une température glaciale, Ion (ce n'est pas son vrai nom) n'a pas pu s'empêcher de se moquer de tout l'événement et d'annoncer à qui voulait l'entendre qu'il ne resterait pas jusqu'à la fin. Mais, par la suite, paralysé par la scène qui se jouait sous ses yeux, l'expression d'Ion changea, passant du cynisme à l'inquiétude tandis que Nikon, jouant le rôle d'un

École de village située à Calarasi, en Moldavie occidentale, 11 septembre.

Plus de 200 élèves et leurs enseignants observent le déroulement d'une scène sur la traite des êtres humains, après quoi ils peuvent interagir avec les acteurs et influencer sur le scénario.

Photo : OSCE/Dumitru Berzan

À l'écoute des groupes vulnérables en Moldavie. Ces quelques derniers mois, j'ai assisté à bon nombre des représentations du « Forum théâtre » dans toute la Moldavie – à Causeni, Criuleni, Calarasi et Dubasari – et je dois dire que je n'ai jamais vu de jeune public aussi absorbé par ce qui se passait sur scène et écouter le dialogue avec autant d'attention.

Ces adolescents constituent le principal groupe cible de notre campagne de sensibilisation. En raison de leur âge, de leur situation économique et de leur milieu familial, ils sont parmi les plus vulnérables à la traite en Moldavie aujourd'hui.

Comme chacun le sait, la Moldavie est un important pays d'origine de femmes et de filles soumises à la traite à des fins d'exploitation. Nous espérons que lorsqu'ils prennent conscience de ce que leurs amis et leurs proches risquent d'endurer à l'étranger, ces jeunes gens se comporteront de façon plus responsable dans l'éventualité où ils décideraient de participer à l'exode vers d'autres contrées et qu'ils réfléchiraient à deux fois avant d'« aider » d'autres personnes à émigrer.

On estime que près de 30 % de la population active, soit environ 750 000 personnes, a quitté ce pays de quatre millions d'habitants, légalement ou illégalement, à la recherche d'horizons meilleurs. Les ONG considèrent que plus d'un pour cent de ces migrants ont été, ou seront, victimes de la traite à un moment ou à un autre.

Aussi, lorsque nous présentons notre pièce itinérante sur la traite des êtres humains dans des écoles situées dans les coins les plus reculés du pays, y compris en Transnistrie ou à proximité de celle-ci, ces chiffres saisissants sont-ils au premier plan de nos pensées : près de la moitié de la population étudiante de Moldavie a au moins un parent qui est absent depuis des mois, voire des années. On évalue à 20 % le nombre d'enfants dont les deux parents vivent et travaillent à l'étranger.

Avec des foyers dont les parents sont absents, de piètres perspectives d'emploi et la télévision qui vante la vie à l'Ouest, il n'est guère étonnant que les gens soient convaincus de faire un choix parfaitement rationnel lorsqu'ils décident de se sortir de leur situation irrationnelle. Au moins 25 % des jeunes femmes moldaves, par exemple, subissent des violences au foyer. Les victimes d'abus domestiques sont plus susceptibles d'être victimes de la traite : 90 % des victimes recensées de la traite ont subi des violences au foyer.

Depuis 2001, l'Organisation internationale pour les migrations et ses partenaires ont recensé plus de 2 500 moldaves victimes de la traite. Bien qu'il s'agisse en majorité de femmes, de plus en plus d'hommes victimes d'exploitation par le travail ont demandé à bénéficier d'une assistance. Des cas d'enfants et de mineurs soumis à la traite pour mendier et commettre de menus larcins sont également de plus en plus fréquemment révélés.

Coopérant avec plus de 25 partenaires d'exécution, la Mission de l'OSCE en Moldavie s'emploie depuis 2003 à coordonner l'action menée pour lutter contre la traite, venir en aide aux victimes et améliorer l'efficacité des poursuites. Directement ou par l'intermédiaire de ses partenaires, la Mission fournit aux fonctionnaires et aux représentants de la société civile un soutien politique, législatif et institutionnel.

Veaceslav Balan, assistant de programme (lutte contre la traite des êtres humains et questions d'égalité des sexes) auprès de la Mission de l'OSCE en Moldavie.

www.osce.org/moldova

père violent, s'appêtait à frapper son enfant.

Ion ressentit le besoin de reprendre la parole, cette fois-ci pour obtenir des réponses à certaines des questions qui le préoccupaient. Il proposa aux acteurs des choix plus judicieux et leur demanda pourquoi ils avaient un tel comportement. Et il ne pût pas s'empêcher de donner au père des conseils pour devenir peut être un meilleur parent.

« Cela pourrait aisément arriver à n'importe lequel d'entre nous », déclara Ion en se tournant vers l'assistance. « Ne coupons pas les ponts avec ceux qui reviennent au pays après avoir vécu des expériences horribles à l'étranger. C'est exactement le moment où ils ont le plus besoin de notre amitié et de notre soutien. »

D'ici la fin de l'année, Nikon et ses amis auront donné 20 représentations devant quelque 8 000 jeunes gens, enseignants, travailleurs sociaux et fonctionnaires locaux. « Nous nous adressons délibérément à des écoles dont nous savons qu'elles dispensent un enseignement de piètre qualité et dans lesquelles

les élèves ne se voient offrir que peu d'occasions d'élargir leurs horizons », explique Dumitru Berzan, ancien professeur de langue et de littérature allemandes, âgé de 26 ans, qui est l'instigateur du Forum Théâtre.

Il décrit certains des problèmes auxquels le groupe a été confronté au fil du temps : avoir à traiter avec des directeurs d'école méfiants qui annulent la représentation à la dernière minute, par exemple, ou être obligé de jouer dans des endroits tout sauf idéaux tels que des corridors d'établissements ou des salles de classe et même dans une forêt.

« Une enseignante a un jour exigé que nous nous arrétions au milieu de ce qu'elle estimait être une scène horrible », se souvient Dumitru. « Nous avons réussi tant bien que mal à la convaincre de nous laisser continuer et elle a fini par nous remercier avec effusion. Elle nous a dit qu'elle n'aurait pas pu imaginer qu'une histoire aussi sombre pouvait s'avérer aussi révélatrice. »

Dumitru attribue à des amis le mérite d'avoir attiré son attention sur cette technique novatrice de sensibilisation après l'avoir découverte au cours d'un séjour en Italie. « Le théâtre social basé sur la méthode dite de l'animation psychosociale est quelque chose de nouveau en Moldavie, » explique-t-il. « Cela fonctionne vraiment bien dans de grands groupes, même devant une assemblée de plus de 200 personnes. La Mission de l'OSCE en Moldavie est un partisan enthousiaste et elle prend généreusement en charge les dépenses diverses liées à ce projet d'une durée de six mois.

« Nous avons trouvé la forme d'art idéale qui reflète la réalité, » dit Dumitru. L'approche interactive rend l'assistance plus réceptive aux messages que nous voulons faire passer car ils sont transmis par des formateurs qui sont aussi relativement jeunes. En s'impliquant dans le scénario, les étudiants apprennent ce que c'est que de devoir prendre des décisions déchirantes. Ils se rendent compte qu'il est en leur pouvoir de faire des choix avertis pour eux-mêmes. L'espoir est que toute cette expérience théâtrale les dissuadera d'être mêlé de près ou de loin au commerce de la traite, en tant que victimes ou en tant qu'auteurs ».

Dumitru ne se lasse jamais de coucher sur papier ses observations au sujet de chaque représentation et de se livrer à une auto-analyse ce que lui et les autres volontaires retirent également de leur activité du samedi. « Dans les efforts que nous déployons pour faire de la Moldavie un endroit plus agréable à vivre, » écrit-il, « nous sommes devenus plus ouverts vis-à-vis de toutes sortes de personnes et de circonstances et cela a été bénéfique pour notre épanouissement personnel. Je ne vois pas de façon plus intéressante de passer un week-end. »

Judith Hale est Conseillère principale pour les questions de lutte contre la traite des êtres humains et de questions d'égalité des sexes auprès de la Mission de l'OSCE en Moldavie.

Les faits réduits à leur plus simple expression

L'être humain n'est pas une marchandise

MILUTIN PETROVIC

La traite des êtres humains est un des problèmes les plus urgents auxquels la Serbie est aujourd'hui confrontée. De par sa nature complexe, il n'est pas facile à combattre. Malheureusement, nous ne pouvons pas tous être comme Clint Eastwood qui peut s'occuper du « méchant » tout en avalant un sandwich. Cela dit, nous pouvons au moins essayer de réfléchir à des moyens concrets et imaginatifs de lutter contre ce fléau.

Je suis convaincu que des gens comme vous et moi pouvons changer le cours des choses, mais uniquement en conjuguant nos efforts avec les forces de l'ordre, les militants de la société civile et des organisations résolues. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de participer à la campagne intitulée « Naked facts » (les faits réduits à leur plus simple expression) menée par ASTRA, une ONG locale qui coopère étroitement avec la Mission de l'OSCE en Serbie pour lutter contre la traite. En fait, j'ai estimé que c'était presque un devoir patriotique que de m'y impliquer.



ASTRA

Pourquoi « Naked Facts » ? En cette ère de bataille médiatique et de marketing à outrance, les militants doivent faire appel à leur imagination pour trouver un moyen d'attirer l'attention du public sur des messages sociaux importants. Nous avons donc décidé de tenter notre chance dans cet environnement médiatique en constante évolution en construisant une campagne autour d'une photo d'hommes nus ou à moitié nus, ce qui est encore considéré comme un tabou, du moins dans notre partie du monde. Aux côtés de cette photo figure le texte suivant :

Les femmes ne sont pas de la viande.

Les enfants ne sont pas des esclaves.

L'être humain n'est pas une marchandise.

Tels sont les faits réduits à leur plus simple expression.

Novi Sad, Serbie, juillet 2008.
Une jeune femme en première ligne de la campagne de lutte contre la traite menée par l'ONG ASTRA lors d'un festival international de musique.

Tendances dérangeantes concernant la traite en Serbie.

Le profil de la traite des êtres humains en Serbie a évolué ces huit dernières années. Au départ, pays de destination et de transit, la Serbie est aussi devenue une source de victimes, dont la plupart sont soumises à la traite sur place.

Et si la plupart des victimes recensées étaient jusqu'à présent des étrangères, elles sont aujourd'hui en grande majorité serbes. Sur les 38 personnes identifiées en tant que victimes par les autorités cette année, par exemple, toutes sauf cinq étaient d'origine serbe.

La traite ne se pratique plus uniquement à des fins d'exploitation sexuelle. D'autres formes – à des fins de travail forcé, de mendicité forcée et pour commettre de menus larcins ainsi que les mariages arrangés – sont en hausse. Près de la moitié des victimes recensées sont des mineurs de moins de 18 ans.

Depuis 2001, la Mission de l'OSCE en Serbie est aux avant-postes de l'action menée sur le plan international pour lutter contre la traite dans le pays en s'employant, à la fois au niveau politique et sur le terrain, à promouvoir des mesures préventives, la protection des victimes et la poursuite des auteurs. Elle collabore étroitement avec les principaux groupes professionnels dans les secteurs de la police, de la justice et

du soutien social pour améliorer leur capacité à s'attaquer à la traite.

La Mission a servi de passerelle entre le Gouvernement et des ONG spécialisées et il en a résulté un partenariat dynamique. Cette alliance a conduit à l'adoption, en décembre 2006, d'une vaste stratégie nationale de lutte contre la traite, que la Mission de l'OSCE avait aidé à élaborer et à négocier.

Avec l'aide de la Mission, la Serbie est devenue l'un des premiers pays d'Europe du Sud-Est à mettre en place une structure institutionnelle pour repérer les victimes de la traite et les diriger vers des services de soutien spécialisés. Le concept est calqué sur les mécanismes nationaux d'orientation développés par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE.

Aujourd'hui, le point de contact officiel pour l'action contre la traite des êtres humains en Serbie est l'Agence d'État pour la coordination de la protection des victimes de la traite des êtres humains. Trois ONG spécialisées jouent dans ce cadre un rôle essentiel en assurant une permanence téléphonique, en administrant des centres d'accueil et en proposant des programmes de réinsertion, entre autres services.

Madis Vainomaa, Coordonnateur du Programme relatif aux droits de l'homme, Mission de l'OSCE en Serbie.

www.osce.org/serbia

J'ai dirigé l'équipe créative qui a rédigé le message d'intérêt général et j'ai également réalisé les spots radiophoniques et télévisés. Il n'était pas prévu que je fasse partie du groupe des « nudistes ». Toutefois, après que certains des hommes se fussent défaits à la dernière minute, je fus l'un des remplaçants.

Lorsque nous avons lancé la campagne et que la photo s'étalait sur des panneaux et des affiches partout dans Belgrade, tout le monde était choqué par son impudence, d'une façon, je dirais, euphorique. Je crois que nous avons réussi à taquiner l'esprit des gens, ce qui était le but recherché au départ.

Je me rappelle d'une campagne similaire menée par les Suédois il y a quelques années ; d'après le souvenir que j'ai des images, la touche d'humour était voulue. Notre concept était différent. Même si certains de mes amis ne pouvaient s'empêcher de plaisanter au sujet de notre photo, ils ont vite pris conscience du fait que l'idée n'était pas de s'amuser.

En fait, la plupart des gens étaient plutôt touchés. Plusieurs amis m'ont dit qu'ils considéraient notre participation au projet comme un acte courageux et chevaleresque. Ma famille m'a soutenu et était fière de mon rôle, aussi bien dans les coulisses que sous les projecteurs. Ce retour d'information était important pour moi. J'ai eu le sentiment d'avoir donné un exemple positif d'activisme civique à mes filles qui grandissent.

Comment une ONG et l'OSCE ont fait équipe avec une brochette de personnalités toutes masculines pour lutter contre la traite en Serbie



Nous voulions faire quelque chose de différent de tout ce qui avait été entrepris jusqu'à présent, quelque chose qui allait faire réagir les gens. Lorsque nous avons contacté Milutin Petrovic pour lui faire savoir que nous souhaitions présenter une brève séquence vidéo en rapport avec notre campagne de sensibilisation, nous avons senti qu'il était exactement la personne qu'il nous fallait. En plus du

fait d'être une personnalité populaire et respectée en Serbie, il n'est jamais à court d'idées créatives.

Nadezda Milenkovic était la directrice de création de cette ambitieuse campagne. Outre Milutin, réalisateur, six autres personnalités bien connues en Serbie ont participé à l'élaboration de cette « fameuse » affiche : les journalistes Željko Bodrožić, Jugoslav Ćosić et Dejan Anastasijević ; Ivan Tasovac, directeur



de l'Orchestre philharmonique de Belgrade ; Vukašin Marković, acteur et leader d'un groupe de reggae en vogue ; et Branislav Lečić, acteur et ancien Ministre de la culture sous le Premier Ministre Zoran Đinđić, aujourd'hui disparu.

Je suis certaine qu'il ne leur a pas été facile de poser devant les photographes et les caméras de télévision et de se voir – nus – sur des affiches, des panneaux et dans des

Nous avons eu la preuve que nous avons réussi lorsque, après nous être préparés à subir des critiques dans la presse à sensation, le pain quotidien du grand public serbe, les articles se sont avérés plutôt mesurés et sobres.

J'espère que la campagne aura un impact durable parmi la population pour ce qui est de réduire l'ignorance du problème et de mettre un terme aux préjugés profondément ancrés à l'égard des victimes de la traite. Je crois que c'est cette ignorance et ces préjugés qui enhardissent les criminels à s'adonner à cette activité inhumaine. Éduquer le grand public est une première étape concrète pour essayer d'y remédier. Sans ce point de départ, la police, la justice et les autres services juridiques et sociaux ne peuvent combattre ce fléau des temps modernes.

Milutin Petrovic est réalisateur, acteur, auteur, compositeur et musicien de rock and roll serbe. Il a été producteur exécutif, réalisateur et acteur du film « Land of Truth, Love and Freedom », qui a été nommé meilleur film en ex-Yougoslavie en 2000 et a été très bien reçu lors de divers festivals internationaux du cinéma.



spots télévisés.

En fait, tout récemment, j'ai entendu un couple âgé dans l'autobus discuter de ce qu'ils venaient d'apprendre, à savoir que n'importe qui pouvait être victime de la traite et que l'on pouvait appeler une permanence téléphonique 24 heures sur 24. Dès cet instant, deux mythes avaient volé en éclat : les jeunes femmes et les filles ne sont pas les seules à être la proie des trafiquants, et la police n'est pas la seule à pouvoir aider.

Ces six dernières années, les campagnes de sensibilisation menées par ASTRA avec le soutien de la Mission de l'OSCE en Serbie ont conduit à une augmentation du nombre d'appels enregistrés par notre service d'assistance téléphonique, qui est le seul du pays. À ce jour, nous avons ainsi été en mesure de repérer et de soutenir quelque 270 victimes, dont plus d'une centaine d'enfants. Et, ce qui est tout aussi important,

nous recevons également d'avantage d'appels pour nous signaler des cas suspects, ce qui nous permet d'effectuer un travail préventif.

À long terme, cependant, nous ne pouvons être pleinement efficaces que si le climat politique est favorable. Les choses seront tellement plus faciles pour nous si les autorités admettent que la traite des êtres humains est l'une des formes les plus lucratives de criminalité organisée et s'engagent à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour en venir à bout.

Ivana Radovic, Coordinatrice du programme de prévention et de sensibilisation d'ASTRA, une ONG qui s'emploie à éliminer toutes les formes de traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants.

La campagne « Naked Facts », qui a été lancée en juin 2008, se poursuivra jusqu'à la fin de l'année : www.astra.org.yu/novi

Un refuge pour les victimes

l'Azerbaïdjan cherche des solutions

Bakou (Azerbaïdjan) : après leur terrible expérience, les victimes de la traite se sentent, dans leur foyer temporaire, en sécurité et prises en charge.
Photos : Refuge de Bakou/Mehriben Zeynalova



RASHAD HUSEYNOV

« Je n'avais aucun autre endroit où aller. Tout ce que je voulais, c'était mettre fin à mon existence misérable », dit Irada (nom d'emprunt), 28 ans. « Une fois ici, cependant, j'ai commencé à penser au lendemain. Maintenant, je sais que je ne serai pas seule. »

« Ici », c'est le bâtiment de trois étages qui abrite, à Bakou, le refuge pour victimes de la traite des êtres humains que le Gouvernement azerbaïdjanais a ouvert en 2006 suite à l'adoption, en 2004, de son plan national d'action contre la traite que le Bureau de l'OSCE à Bakou a aidé à préparer. Le refuge est administré par l'ONG « Clean World » et financé par l'État.

Irada n'aurait jamais imaginé que son malheur, causé par un mariage avec un alcoolique suivi d'un divorce, puisse encore s'aggraver. « Je ne pouvais pas retourner dans ma famille, car je m'étais mariée sans leur consentement », dit-elle. « J'ai ensuite rencontré une ancienne amie qui m'a dit qu'elle pouvait m'obtenir un emploi à Dubaï comme garde d'enfants. Elle s'est immédiatement attachée, avec son frère, à m'obtenir tous les papiers nécessaires et, avant que j'aie eu le temps de réagir, j'étais en route pour Dubaï. »

Le réveil d'Irada a été rude, lorsqu'elle a atterri à l'aéroport de la ville la plus peuplée des Émirats arabes unis. « J'ai été privée de tous mes papiers et contrainte de me prostituer. »

Quelques mois plus tard, un de ses clients l'a aidée à se mettre en rapport avec la police azerbaïdjanaise, qui a organisé son rapatriement. Des fonctionnaires du Département de la lutte contre la traite des êtres humains, qui relève du Ministère de l'intérieur, ont accueilli Irada à l'aéroport de Bakou pour la conduire au refuge.

Soulagée d'être rentrée saine et sauve, il restait à Irada un problème à résoudre : que faire de l'enfant qu'elle attendait ? Elle pensait pour un avortement, mais après quelques jours passés au refuge, elle a changé d'avis lorsqu'on lui a assuré qu'elle recevrait des soins de maternité gratuits.

« J'ai maintenant une raison de continuer à vivre », dit Irada. « Cette année, outre Irada, nous avons pris sous notre aile deux autres femmes enceintes », dit Mehriben Zeynalova, directrice du refuge. « Nous pouvons accueillir 50 victimes de la traite des êtres humains. En fait, nous pouvons également accueillir des hommes, mais à ce jour, tous nos résidents temporaires ont été des femmes : en 2006, nous n'en avons accueilli que 4, puis, en 2007, ce chiffre est passé à 29. Cette année, pour le moment, nous avons accueilli 38 femmes. »

Le personnel a reçu une formation poussée à la gestion quotidienne du refuge et à la prise en charge des victimes de la traite. Dispensés par des experts ukrainiens, les cours ont été financés et organisés par le Bureau de l'OSCE à Bakou en coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations. Le Bureau de l'OSCE a également contribué financièrement à la remise en état du refuge et à la mise en place d'une permanence téléphonique gratuite pour les victimes.

Des consultations médicales et psychologiques ainsi qu'une assistance juridique sont proposées grâce aux ministères de l'éducation et de la santé. On aide également les victimes à réintégrer leur famille, ce qui n'est pas chose aisée, les victimes étant généralement tenues responsables de leurs problèmes. Le gouvernement donne également aux victimes l'équivalent de 40 dollars lorsqu'elles quittent le refuge.

« Traiter humainement des victimes telles qu'Irada est véritablement notre priorité », dit Mme Zeynalova. « Un groupe de travail composé de 11 membres de différentes ONG suit de près la façon dont le refuge est administré pour s'assurer qu'il répond aux normes énoncées dans le plan national d'action. »

DAVANTAGE DE REFUGES

Visitant le refuge lors d'un voyage officiel effectué en Azerbaïdjan en juin dernier, Eva Biaudet, Représentante spéciale et Coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains, s'est félicitée de l'intention annoncée par le Ministère de l'intérieur d'ouvrir quatre autres refuges similaires dans

Un nouveau rapport bouscule les mythes concernant la traite en Azerbaïdjan.

La traite des êtres humains en Azerbaïdjan n'est généralement associée qu'à l'exploitation de la prostitution des femmes. Or, un récent rapport intitulé *Determinants of Labour Exploitation and Trafficking of Nationals and Foreigners in Azerbaijan* met à mal cette vision étroite.

« C'est le premier rapport jamais publié sur l'Azerbaïdjan qui se concentre sur la traite qui vise l'exploitation de la main d'œuvre et le travail forcé, qui touche principalement les hommes », dit Blanka Hancilova, auteur principal du rapport. « L'intérêt pour cet aspect moins connu va croissant. Après tout, on ne peut mener une action ciblée contre la traite des êtres humains que si l'on en comprend ses différentes formes. »

Le rapport indique que l'exploitation a lieu non seulement dans l'industrie du sexe, mais également dans les secteurs du bâtiment et du pétrole, ainsi que dans ceux de l'agriculture, des services domestiques, des marchés de plein air et de la restauration.

Il décrit l'Azerbaïdjan comme destination de victimes potentielles de l'exploitation de la main d'œuvre provenant de pays tels que le Pakistan, l'Inde et la Chine, phénomène relativement nouveau lié à la forte croissance des marchés du pétrole et du bâtiment de ce pays.

« Aucune personne exploitée dans des secteurs autres que la prostitution n'a encore pu se manifester et demander une aide juridique », dit Mme Hancilova. « Cela donne à penser que le système juridique et judiciaire ne saisit peut-être même pas que l'exploitation du travail est un problème. Cela montre, en tout cas, qu'il n'existe pas d'appui du gouvernement et des ONG aux victimes de la traite qui vise l'exploitation du travail, qui se trouvent souvent être des hommes.

Le rapport, cependant, mentionne également quelques points positifs : un refuge financé par le gouvernement pour les victimes de l'exploitation sexuelle, et un service de police spécialisé qui a recensé, en 2007, plus de 100 femmes victimes de la traite provenant de Moldavie, d'Ouzbékistan et d'Azerbaïdjan même.

Le rapport s'inscrit dans un projet à plus long terme qui vise à apporter une réponse globale à la traite dans le Caucase du Sud. Ce projet est mis en œuvre par l'Organisation internationale du travail en étroite partenariat avec le Centre international pour le développement des politiques migratoires et l'OSCE, grâce à un financement de la Commission européenne (TACIS).

Maryam Haji-Ismayilova, point focal pour la lutte contre la traite au Bureau de l'OSCE à Bakou

différentes régions du pays.

« Mon impression générale est que les autorités azerbaïdjanaises sont résolues à combattre la traite des êtres humains », a-t-elle déclaré après avoir rencontré le Vice-Président du Parlement, le Ministre de l'intérieur, le Procureur général et des représentants des ministères de la justice et des affaires étrangères.

Dans le même temps, elle s'est déclarée préoccupée par le faible nombre de victimes recensées, à savoir 100 en 2007, par rapport à l'ampleur du problème. « L'expérience d'autres pays de l'OSCE a montré que les victimes hésitent à s'adresser à la police pour obtenir de l'aide », a-t-elle déclaré. « Elles n'ont pas assez confiance dans le système et craignent que des pratiques de corruption ne les mettent davantage en danger. C'est pourquoi nous préconisons que le pays mette en place un mécanisme national d'orientation qui offrirait aux victimes un moyen sûr de chercher de l'aide et faciliterait leur manifestation. »



De fausses annonces d'emploi publiées dans des journaux promettent des salaires élevés en Azerbaïdjan et à l'étranger. Une affiche de l'Organisation internationale pour les migrations dit : « Ne vous faites pas avoir ! Vérifiez ! »

Elle a appelé l'attention sur la nécessité de sensibiliser le public et de dispenser une formation spécialisée aux policiers, inspecteurs du travail et personnels de santé susceptibles de travailler auprès de victimes.

Mme Biaudet a également exhorté le gouvernement à reconnaître le rôle essentiel que jouent les ONG. « On ne pourra identifier plus efficacement les victimes que par une participation accrue d'institutions de la société civile », a-t-elle dit.

En 2008, outre l'Azerbaïdjan, Mme Biaudet et ses collaborateurs se sont également rendus en Biélorussie, en Bosnie-Herzégovine, au Tadjikistan, en Roumanie et en Espagne pour évaluer l'action que ces pays mènent pour faire de la lutte contre la traite une priorité nationale et pour concrétiser les engagements qu'ils ont pris dans le cadre de l'OSCE.

Jose Luis Herrero, chef du Bureau de l'OSCE à Bakou, dit que la révision du plan national d'action par le ministère de l'intérieur est l'occasion de prendre en compte les préoccupations exprimées par Eva Biaudet. « En fait, les autorités sont ouvertes à toute assistance que les organisations internationales et les ONG peuvent apporter au projet », dit-il. « Pendant ce temps, le Bureau de l'OSCE fera tout son possible pour continuer de renforcer l'aptitude du gouvernement, des ONG locales et de la société civile à relever ces défis. »

L'Azerbaïdjan, longtemps pays d'origine et de transit pour la traite visant l'exploitation sexuelle à des fins commerciales et le travail forcé, devient rapidement un pays de destination pour cette activité criminelle en raison de sa croissance rapide liée à l'activité pétrolière. D'après les estimations officielles de cette année, les infractions liées à la traite des êtres humains ont augmenté de plus de 50%, le pays détenant près de 40 groupes criminels.

Rashad Huseynov est préposé national à la presse et à l'information au Bureau de l'OSCE à Bakou.

Se tenir à l'écart des pièges des trafiquants

Kayrakkum (nord du Tadjikistan), 25 juillet. De gauche à droite : Alisher Alajanov, de l'ONG « Golden Goal » (Kirghizistan), Shakhnoza Khasanova, étudiante du Kazakhstan, et Gulchehra Mirzoeva, de l'ONG « Modar », échangeant des avis à l'université d'été. Derrière eux se trouve un panneau qui porte le message « Les jeunes pour un monde sans traite des êtres humains ».



OSCE/FIRUZA GULOMASEINOVA

FIRUZA GULOMASEINOVA

Pendant dix jours, en juillet dernier, 60 lycéens et étudiants du Kazakhstan, du Kirghizistan, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan âgés de 15 à 26 ans se sont reposés, se sont fait des amis, ont mis en commun leur expérience, ont nagé dans le lac, ont produit une pièce de théâtre et ont présenté leur œuvre au camp « Shifo », situé au bord du lac Kayrakkum, dans le nord du Tadjikistan.

Ne pensez surtout pas qu'il s'agissait d'un séjour d'agrément offert par le Bureau de l'OSCE au Tadjikistan : le lien qui unissait ces activités était un séminaire qui avait pour but de sensibiliser les jeunes à l'un des grands problèmes de leur temps, à savoir « comment éviter de finir en trophées des trafiquants ».

L'université d'été a cherché à instiller un sentiment de responsabilité personnelle et sociale chez les étudiants, à leur permettre de créer des réseaux et d'absorber autant d'informations que possible pour se protéger contre les dangers de la traite. Ce camp était le premier à aborder le thème de la traite en Asie centrale.

« La traite ne consiste pas toujours à franchir une frontière, bien entendu », dit Graziella Piga, qui administre le Programme de promotion de l'égalité des sexes et de lutte contre la traite au Bureau de l'OSCE au Tadjikistan. « Dans ce pays et dans de nombreux endroits d'Asie centrale, cependant, la tendance, chez les jeunes, est de quitter leur pays juste après le lycée, souvent illégalement. La traite des mineurs et des enfants, que ce soit pour le sexe ou pour l'exploitation du travail, se développe à un rythme alarmant. »

Le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan sont des pays d'origine des femmes victimes de la traite, tandis que le Kazakhstan et le Kirghizistan sont des pays d'origine, de transit et de destination.

Shakhnoza Khasanova (22 ans), du Kazakhstan, a convenu que les jeunes comme elle forment le groupe le plus vulnérable. « Nombre d'entre nous sont trompés par des images de vie merveilleuse au-delà des frontières de notre pays, ce qui fait de nous des proies faciles pour les trafiquants », a-t-elle ajouté, « et il existe très peu d'informations sur les risques que l'on court lorsqu'on cherche fortune à l'étranger. »

« Je ne savais pratiquement rien du problème de la traite avant de participer à l'université d'été », a indiqué Sevara Khalmatova

(18 ans), étudiante à l'Université kirghizo-ouzbèke d'Och (Kirghizistan). « Maintenant, je suis très bien informée. Ce que j'ai retenu, c'est que je dois me méfier des offres d'emploi à l'étranger, quel que soit le salaire offert. »

La fin de l'université d'été ne signifie pas la fin de la participation active des 60 étudiants.

« Nous confions à ces jeunes gens la soin de transmettre leurs connaissances au plus grand nombre possible de leurs pairs », dit Gulchehra Mirzoeva, de l'ONG « Modar », qui a aidé à organiser le séminaire. « Nous les invitons à former des groupes de volontaires, à écrire des articles pour leur journal local, à organiser des séminaires dans leur université et à disséminer l'information par leurs amis et par l'Internet. »

Daler Juraev, étudiant de troisième année à l'annexe de Khujand de l'Université technique du Tadjikistan, dit qu'il sera affecté à une école locale du district d'Istravshan pour sa période de stage et prévoit de consacrer deux ou trois sessions à la traite des êtres humains, s'appuyant sur l'enseignement reçu à l'université d'été.

« Il m'est apparu que je peux mettre à profit cette expérience utile pour organiser une université d'été similaire au Kirghizistan », a dit Alisher Alajanov (26 ans), qui représentait « Golden Goal », une ONG d'Och qui collabore étroitement avec le bureau extérieur de l'OSCE pour combattre la traite. Il a dirigé les cinq étudiants kirghizes qui ont participé au camp.

Le séminaire, que le Bureau de l'OSCE au Tadjikistan a aidé à concevoir, à financer et à administrer, a été organisé en coopération avec deux ONG et a reçu le plein appui de la Commission interministérielle tadjike de lutte contre la traite des êtres humains.

L'université d'été s'est inscrite dans un programme plus vaste comprenant des ateliers tenus dans les principales villes à l'intention des jeunes, une formation d'enseignants et plusieurs campagnes de sensibilisation. En juillet, par exemple, le Bureau de l'OSCE à Douchanbé a tenu un séminaire sur la lutte contre la traite à l'intention des agents de 14 ambassades et consulats au Tadjikistan chargés de délivrer des visas et des documents de voyage.

Firuz Gulomaseinova est Assistante principale chargée de la presse et de l'information au Bureau de l'OSCE au Tadjikistan.

Fouille dans la mémoire institutionnelle de l'OSCE

Le Programme de chercheurs résidents fête ses dix ans

Alice Nemcova

En parcourant les plus de 180 projets de recherche que le Bureau de Prague de l'OSCE a soutenus et promus ces dix dernières années, ma mémoire ne m'a qu'occasionnellement fait défaut tandis que j'essayais récemment de mettre des noms sur des visages. La plupart des candidats à une maîtrise ou à un doctorat et des politologues et sociologues qui ont passé de quelques semaines à six mois en tant que chercheurs résidents au Bureau de Prague m'ont laissé un souvenir indélébile.

Les personnalités remarquables n'ont pas manqué dans nos murs : M. Paul Gordon Lauren, éminent professeur d'histoire à l'Université du Montana qui est venu spécialement à Prague afin de rassembler de la documentation pour son ouvrage sur les droits de l'homme ; Cheng Xulong de l'Université de Pékin et Michael Moser de l'Université du Wisconsin, qui sont devenus de bons amis après s'être découvert un intérêt commun pour le rôle des petits et grands États dans l'élaboration de l'Acte final d'Helsinki ; et un groupe de chercheurs italiens, venus de Bologne, que nous avons accueillis en trois fois et avec lesquels nous avons travaillé deux années durant sur un ouvrage consacré aux aspects coopératifs de la présence de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine.

Certes, consacrer ses journées à l'activité « monacale » consistant à lire et à scanner des manuscrits ainsi qu'à établir des catalogues, des index et des chronologies n'est pas l'idée que tout le monde se fait d'un emploi passionnant à l'OSCE, qui est mieux connue pour ses activités de prévention des conflits et ses opérations de terrain. Mais, au Bureau de Prague, voir le sourire radieux d'un chercheur ou entendre un cri de victoire après des semaines ou des mois de recherches inquisitrices et persistantes suffit à faire notre bonheur. C'est le moment où l'insaisissable chaînon manquant apparaît soudainement à la surface d'une vaste mer de données apparemment sans rapport entre elles.

Mes connaissances de l'histoire de la région de l'OSCE et du rôle de la mémoire institutionnelle de l'Organisation laissaient encore à désirer lorsque que je suis arrivée au Secrétariat de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) à Prague en mars 1991. C'était une époque de changements géopolitiques sans précédent. Quelques mois auparavant, la Charte de Paris pour une nouvelle Europe venait d'annoncer un nouveau rôle pour la CSCE, à savoir de promouvoir et de renforcer la stabilité et la sécurité dans la nouvelle Europe de l'après-guerre froide s'étendant au-delà des Monts Oural.

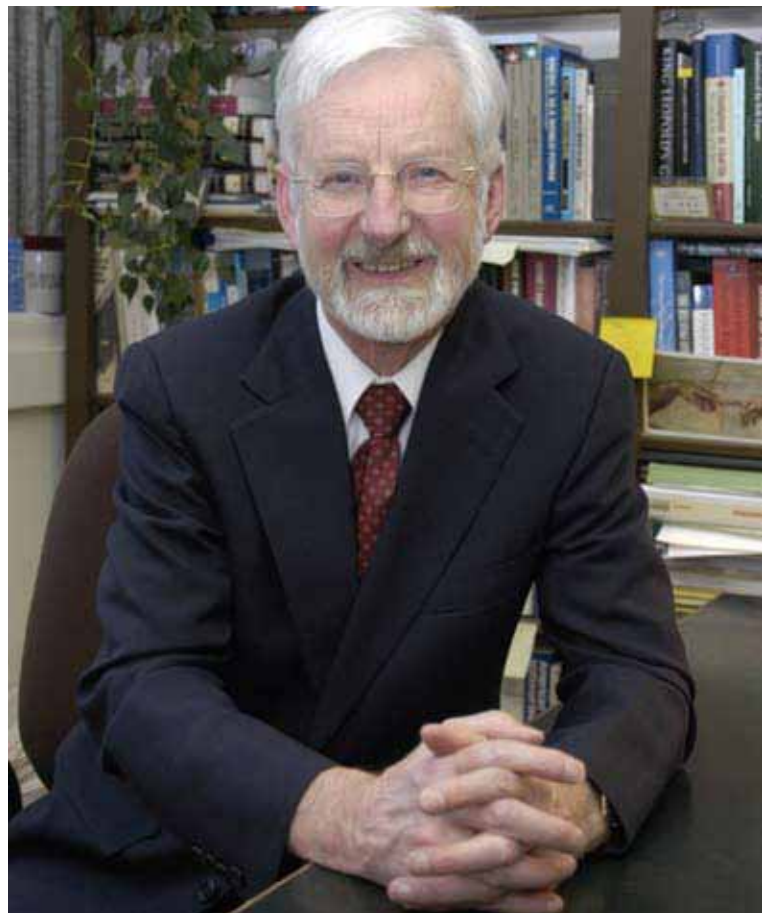
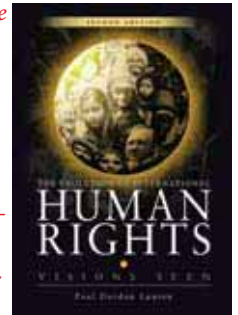
Pour étayer et affermir ce formidable mandat, les

*« Tout ouvrage de grande qualité - à fortiori un ouvrage qui traite d'un sujet aussi complexe et délicat que les droits de l'homme - est tributaire de la qualité et de la précision de ses sources. Pour écrire *The Evolution of International Human Rights : Vision Seen* (University of Pennsylvania Press, 1998 et 2003), j'ai eu besoin de consulter des documents originaux traitant des négociations qui ont entouré l'Acte final d'Helsinki, de l'OSCE proprement dite et des efforts déployés par la suite pour faire avancer les droits de l'homme.*

Les documents qui ont été mis à ma disposition par le personnel des plus serviables du Programme de chercheurs résidents de l'OSCE à Prague en juin et en juillet 2001 m'ont été d'une aide tout simplement inestimable. Ils m'ont fourni des informations et des éclaircissements que je n'aurais pu obtenir nulle part d'autre. Pour cela, je leur suis des plus reconnaissants.

Le livre, qui a été sélectionné pour le prix Pulitzer, a été traduit vers l'arabe et il est actuellement en cours de traduction vers le chinois. Il a servi de base à un 'Great Course' dispensé par The Teaching Company et intitulé 'The Rights of Man'. Une troisième édition du livre est en préparation.

Paul Gordon Lauren, professeur membre du conseil d'université, Université du Montana



chefs d'État ou de gouvernement sont convenus qu'il était temps de donner à la CSCE un semblant de permanence en créant un secrétariat à Prague, un centre de prévention des conflits à Vienne et un bureau des élections libres à Varsovie.

Lors de la quatrième réunion du Conseil de la CSCE qui s'est tenue à Rome en 1993, les ministres ont décidé de transférer le secrétariat à Vienne et convenu également de maintenir un bureau à Prague pour servir de dépositaire des documents historiques. Bien que l'objectif de regrouper l'ensemble des archives de la CSCE et de les mettre à disposition sous format numérique paraissait à l'époque inatteignable, aujourd'hui, le Bureau de Prague est fier du fait que ses collections historiques peuvent, en grande partie, être consultées sur les sites Web public et interne de l'OSCE dans ses six langues de travail.

Ayant été responsable des services de documentation au cours des réunions du Comité des hauts fonctionnaires (l'ancêtre des Conseils supérieur et permanent) et des cinq premiers Conseils des ministres des affaires étrangères de la CSCE, j'ai beaucoup appris au sujet des flux d'information durant les processus de négociation et de prise de décisions de ces organes. Cette expérience s'est avérée des plus utiles pour mener à bien les initiatives prises par notre équipe, telles que la conception d'un modèle pour un système de gestion électronique des documents qui a été lancé en 2000 ou la production d'un CD-ROM contenant l'équivalent de 30 années de documents de conférence (de 1972 à 2002).

Du point de vue de la visibilité publique, on pourrait en conclure que le Programme de chercheurs résidents est un secret bien gardé de l'OSCE et que les archives à Prague ne servent que de service de références. Mais ceux qui se portent candidats pour participer au programme savent qu'une fois acceptés, ils auront directement accès à un trésor de sources primaires et seront en mesure de se consacrer entièrement à leurs projets.

Alors, quels sont les thèmes qui ont attiré chercheurs et praticiens au Bureau de Prague ? Les opérations de terrain de l'OSCE, en particulier les grandes missions en Europe du Sud-Est, arrivent en tête de liste, suivies des questions liées à la dimension humaine, des relations entre l'OSCE et les autres organisations internationales et des questions politico-militaires comme le secteur de la sécurité et le désarmement.

Un bilan approfondi de la première décennie du Programme de chercheurs résidents a révélé que, si de nombreux domaines ont déjà été couverts, il en reste encore beaucoup plus à explorer. Cela n'est pas surprenant, compte tenu des débats et discussions découlant du processus de prise de décisions politiques fondé sur le consensus en vigueur à l'OSCE. Et en outre, les archives à Prague recouvrent 36 années de moments dramatiques dans l'histoire européenne.

Il y a quelques années, un ancien collègue qui était également une âme sœur a rédigé un article dans lequel il déplorait l'absence de capacité analytique au sein de l'Organisation. Il avait évoqué le fait que des

Devenir chercheur résident vous intéresse ? Contactez :

OSCE Secretariat Prague Office
Researcher-in-Residence Programme
Náměstí Pod Kaštany 2
CZ-160 00 Prague 6
République tchèque
Tel. : +420 233 085 468
Télécopieur : +420 233 083 484 ou 487
docs@osce.org

Site Web du Bureau de Prague :
www.osce.org/secretariat/13083.html

Documents de l'OSCE accessibles au public
[:www.osce.org/documents](http://www.osce.org/documents)

Le personnel du Bureau de Prague pose autour d'une affiche commémorant une réunion du Conseil des ministres des affaires étrangères tenue en 1992, un événement historique important qui a eu lieu à Prague. De gauche à droite : Jiri Macke (assistant principal - questions financières et administratives) ; Irena Seidlova (assistante de bureau) ; Jaromir Kvapil (Ambassadeur, chef du Bureau) ; Iveta Dzurikova (secrétaire) ; Chris Hall (assistant, archives) ; David Bednar (assistant principal, technologies de l'information) ; Claire Loucks (stagiaire) ; et Alice Nemcova (assistante principale, documentation et information et coordonnatrice du Programme de chercheurs résidents). Ne figure pas sur la photo Oldrich Hrabanek (assistant, technologies de l'information).



informations irremplaçables seraient perdues si rien n'était entrepris pour préserver la mémoire institutionnelle existante. « L'OSCE a une histoire riche et intéressante qui doit être préservée. L'Organisation est trop jeune pour perdre sa mémoire et trop petite pour tout faire en interne. »

Mon ami avait raison de lancer cet inquiétant avertissement. Dix ans se sont écoulés, toutefois, et il peut dormir tranquille car le Bureau de Prague de l'OSCE a fourni aux chercheurs résidents suffisamment d'informations factuelles pour garder l'histoire de

l'OSCE et les enseignements qu'elle a patiemment recueillis bien vivants dans un avenir prévisible.

Alice Nemcova, Assistante principale (documentation et information) au Bureau de Prague du Secrétariat de l'OSCE, coordonne le Programme de chercheurs résidents. Elle est également responsable des questions relatives à la gestion des documents et travaille en étroite coopération avec les Services de conférence, la Section de la presse et de l'information et la Gestion de l'information à Vienne.

Pourquoi les événements traumatisants devraient-ils donner lieu à des archives bien ordonnées ?

Martine Hawkes

Lorsque je suis arrivée à Prague en provenance d'Australie pour effectuer des recherches pour ma thèse de doctorat, ma première intention était de me concentrer sur les questions de réconciliation suite à un génocide. À mesure, cependant, que j'ai pris connaissance des documents historiques de l'OSCE, j'ai légèrement modifié mon approche du sujet, car j'en suis venue à m'interroger sur le rôle que jouent les archives lorsqu'on doit traiter un génocide ou des tragédies similaires.

On m'a donné, ce qui m'a été très précieux, accès aux documents officiels de la Mission de vérification au Kosovo (MVK), que l'OSCE a menée à la fin de 1998 et a dû retirer au début de 1999. Ces documents désorganisés m'ont ouvert les yeux sur les défis moins visibles que constituent l'archivage et le suivi des événements traumatisants.

La découverte de cette documentation s'est révélée déterminante pour ma recherche et a soulevé d'intéressantes questions qu'il ne me serait jamais venu à l'esprit de poser : comment des archives peuvent-elles être linéaires et bien ordonnées lorsqu'elles sont le reflet d'événements traumatisants ? Faut-il que de telles archives soient aussi séquentielles et acceptables qu'une bibliothèque ou un musée ordinaire ?

Il est parfaitement normal que de telles archives soient quelque peu désordonnées, car il n'est pas facile, pour les personnes qui en ont la charge, de décider ce qu'il faut conserver et ce qu'il faut jeter. Après tout, et malgré sa nature apparemment « systématique », le génocide défie tout ordre « naturel ». Il serait plus difficilement supportable que des archives d'épisodes tels que ceux-ci n'apparaissent pas quelque peu chaotiques et déstructurées. Peut-être les archives informelles de la MVK nous disent-elles quelque chose de l'incertitude et de l'effet immobilisant que produisent ces événements traumatisants.

Telles sont les questions que j'achève – je l'espère ! – d'étudier dans le cadre de ma thèse. Le travail de chercheur résident que j'ai mené à Prague pendant trois mois, de juillet à septembre 2006, a été une occasion unique de m'immerger dans le processus et la philosophie qui ont donné lieu à des archives incroyables.

Martine Hawkes prépare un doctorat de philosophie à l'Université d'Australie du Sud à Adelaïde, mais est basée à Melbourne.



Le Bureau de Prague est le dépositaire des archives suivantes :

- Processus d'Helsinki (1973-1975)
- Évolution de l'Organisation en tant que Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, y compris trois réunions de suivi et la plupart des réunions d'experts, ainsi que la phase de Stockholm de négociation des mesures de confiance et de sécurité (1976-1989)
- Années pendant lesquelles la CSCE a mis en place ses institutions et est devenue une organisation (1990-1995) et lancement des activités de terrain (1991-2000)

La plupart de ces documents sont disponibles dans les six langues officielles de l'OSCE, à savoir l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français, l'italien et le russe.

Japon : enseignements d'un contrôle démocratique de la politique de défense

Isao Miyaoka

J'ai toujours voulu en savoir davantage sur le Code de conduite de l'OSCE relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité, important accord adopté au plus haut niveau par les États participants au Sommet de Budapest en 1994. J'étais particulièrement curieux de savoir comment l'Organisation promouvait des normes internationales relatives au contrôle démocratique des forces armées. J'estimais, en effet, qu'il fallait que le Japon relâche son emprise bureaucratique sur ses forces d'autodéfense et suive une voie plus démocratique.

Auparavant, le Bureau de l'OSCE à Prague m'avait, à ma demande, envoyé au Japon certains fichiers électroniques et copies papier de documents. À un certain point de ma recherche, cependant, j'ai estimé que j'avais besoin d'étudier moi-même les documents de manière plus systématique et d'avoir directement accès à autant de dossiers que possible.

Le Programme de chercheurs résidents m'a offert le moyen idéal d'y parvenir. Bien que mon séjour à Prague ait été bref, de mars à avril 2004, la base de données complète mise à ma disposition, la documentation bien cataloguée et le personnel exceptionnellement coopératif m'ont permis de mener à bien ma recherche avec le maximum d'efficacité.

Cet environnement propice à la recherche a été conforme à l'un des principes clés que l'OSCE défend : la transparence. J'estime que l'OSCE améliorerait encore sa crédibilité en mettant en place un mécanisme de déclassification des documents à diffusion restreinte après une dizaine d'années.

Selon moi, le Programme de chercheurs résidents mérite d'être mieux connu par les chercheurs du monde entier. Je ne connais aucun autre programme similaire proposé par d'autres institutions œuvrant pour la sécurité. L'OSCE devrait être fière de cette activité et continuer à la renforcer pour en faire un modèle pour d'autres organisations internationales.

Isao Miyaoka, docteur en philosophie, est professeur associé à l'École de politique publique internationale d'Osaka, qui dépend de l'Université d'Osaka (Japon).



« De mars à mai 2008, le Programme de chercheurs résidents de l'OSCE m'a offert une place privilégiée de premier rang pour observer l'histoire et le fonctionnement de l'une des organisations internationales les plus complexes au monde. La possibilité de consulter les archives et l'importante bibliothèque, l'échange multiforme avec des pairs et des experts, et l'environnement de travail stimulant ont énormément contribué au succès de ma thèse de maîtrise sur le rôle des acteurs non-étatiques armés dans la réforme du secteur de la sécurité. »

Christoph Buehler (Suisse), Centre pour le contrôle démocratique des forces armées (Genève) et Université de Saint-Gall

Minorités nationales

Les documents historiques révèlent d'autres points de vue

Matti Jutila

Lorsque la question des minorités est réapparue au programme politique de l'Europe dans les dernières années de la guerre froide, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) a été l'instance où les gouvernements ont examiné le sujet et où ils ont fini par adopter de nouvelles normes pour la protection des minorités et des mécanismes de suivi correspondants.

Les décisions et déclarations de ces réunions sont facilement consultables sur l'Internet. La consultation en ligne, cependant, ne suffit pas complètement lorsqu'on rédige, disons, une thèse de doctorat sur la gouvernance transnationale des droits des minorités dans l'Europe de l'après-guerre froide. En prenant part au Programme de chercheurs résidents en septembre et octobre 2005, j'ai pu étudier les discussions et les débats qui ont sous-tendu l'élaboration des politiques européennes relatives aux minorités.

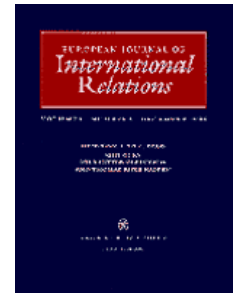
D'autres chercheurs, avant moi, ont déjà noté comment la formation du régime des droits des minorités a été influencée par les événements qui se sont produits dans l'ex-Yougoslavie et dans d'autres parties de l'ancien bloc soviétique. Le système de protection des minorités qui a vu le jour depuis est largement considéré être une réponse rationnelle aux défis que doit relever le continent européen.

Dans un premier temps, j'ai partagé cet avis. Ensuite, cependant, je suis devenu plus critique. J'ai commencé à étudier comment ce « raisonnement » avait été construit. Mon intuition était qu'il avait pu se fonder sur une théorie ancienne et contestée selon laquelle les « nationalismes » d'Europe étaient divisés en nationalismes orientaux (ethniques et « mauvais ») et occidentaux (civiques et « bons »). Une analyse des discours prononcés au Sommet d'Helsinki de 1992 et à d'autres conférences a étayé mon hypothèse.

Cette vue dichotomique des nationalismes européens, selon moi, a joué un rôle essentiel dans la construction du raisonnement politique qui a sous-tendu un système de protection des minorités dans lequel certains pays sont suspectés de violations des droits des minorités et d'autres jugés irréprochables, sur la base non pas de l'évaluation de leurs politiques réelles en matière de minorités, mais de leur position dans la dichotomie. Les résultats de mon étude paraîtront dans un prochain numéro du *European Journal of International Relations (EJIR)*, publié par SAGE.

J'ai trouvé éclairant de parcourir le flux sans fin de puissants discours et textes qu'ont prononcés, à la Conférence de suivi d'Helsinki en 1992, diverses

Matti Jutila est chercheur à l'Aleksanteri Institute, Centre finlandais d'études russes et est-européennes. Il prépare un doctorat au Département de science politique de l'Université d'Helsinki.



parties au conflit, décrivant la situation en Yougoslavie. Si le Programme de chercheurs résidents ne m'avait pas donné accès à des documents à diffusion restreinte, il m'aurait été impossible d'obtenir de précieuses indications sur le processus qui a abouti aux engagements pris aujourd'hui en ce qui concerne les droits des minorités.

Il reste, bien entendu, le problème lié au fait que les documents classifiés comme étant à diffusion restreinte ne peuvent être directement cités dans des publications. Il est parfois possible, cependant, de trouver les moyens de tourner ces contraintes. À la bibliothèque du Parlement finlandais, j'ai trouvé les mêmes comptes-rendus in extenso du Sommet d'Helsinki que j'avais étudiés à Prague, également marqués

« diffusion restreinte ». Dans mon article à venir, par conséquent, j'attribue les citations directes au document « à diffusion restreinte » qui se trouve à la bibliothèque.

Le Programme de chercheurs résidents est essentiel pour aider les chercheurs à mieux comprendre les politiques de l'OSCE et les processus qui sous-tendent leur élaboration. Les archives de l'OSCE contiennent des projets de déclarations et de propositions qui n'ont pas donné lieu à des documents finals et ne peuvent être obtenus auprès de sources publiques. La meilleure façon, pour les chercheurs, de rendre la faveur, est d'entreprendre une critique constructive étayée de ces politiques et processus.

Interaction OSCE/Union européenne

Prévenir un conflit dans les États baltes

Stefan Gänzle

L'OSCE possède clairement un avantage comparatif sur d'autres instituts et bibliothèques de recherche spécialisés en ceci que son Bureau de Prague possède une collection complète des documents de la CSCE et de l'OSCE, qui remonte au lancement du processus d'Helsinki en 1973. Je tenais à accéder à ces archives, dont je savais qu'elles jetteraient une lumière nouvelle sur mon thème d'étude, à savoir l'interaction OSCE/Union européenne visant à prévenir un conflit dans les États baltes dans les années 1990. Le Programme de chercheurs résidents de l'OSCE m'a donné l'occasion de le faire, mais sans aucun appui financier. J'ai eu la chance, cependant, de bénéficier d'une bourse d'études de l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD), qui a financé le stage de deux mois que j'ai effectué à Prague dans le cadre du programme en février et mars 2001.

La coopération et la coordination entre les institutions imbriquées de l'Europe de l'après-guerre froide ont rarement suscité l'intérêt des milieux universitaires. Les rapports entre l'OSCE et l'Union européenne occupent une place prédominante dans ma thèse de doctorat, que j'ai achevée en 2003 et que Nomos a publiée en 2007. Cette thèse préconise d'améliorer les concepts théoriques qui sous-tendent l'élaboration de la politique étrangère européenne en général et les activités de l'Union européenne dans la région de la Baltique, au nord-est de l'Europe, en particulier.

Le retrait des troupes russes des territoires de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie, les problèmes de minorités et les différends frontaliers n'ont été que quelques-uns des nombreux problèmes politiques auxquels l'OSCE a eu à faire face après que les États baltes ont été admis à la CSCE en 1991. À Prague, le Programme de chercheurs résidents m'a permis d'étudier de manière approfondie les problèmes politiques qui se posent entre les États baltes eux-mêmes, ainsi qu'entre eux et la Fédération de Russie.

J'ai également étudié toutes les initiatives que l'Union européenne avait lancées à ce jour sous l'égide de l'OSCE, tel le Pacte de stabilité pour l'Europe, adopté en 1993 dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne, et présenté par la voie diplomatique du Conseil permanent de l'OSCE.

Le concept de base qui a sous-tendu la politique étrangère européenne a été la mobilisation de tous

Stefan Gänzle est chercheur principal à l'Institut allemand pour le développement (DIE) à Bonn. Il vient de rentrer après avoir enseigné quatre ans à l'Université de Colombie-Britannique à Vancouver.



les acteurs principaux de la région pour poursuivre l'objectif commun d'une Europe du Nord stable, sûre et prospère. En « intégrant » à la fois les pays et les institutions actives dans la région de la Baltique à l'élaboration et à la mise en œuvre des diverses initiatives de politique étrangère, l'Union européenne est parvenue à renforcer son aptitude à résoudre les problèmes de manière complémentaire, ce qui, à son tour, lui permet de poursuivre son principal objectif, qui est renforcer son rôle dans les affaires internationales.

Le Bureau de Prague a témoigné un vif intérêt pour mes études et m'a aidé à rencontrer des personnes intéressantes à l'OSCE même. J'ai pu me rendre au Secrétariat et dans les délégations de l'Estonie et de la Lettonie auprès de l'OSCE à Vienne. Globalement, j'ai non seulement profité sur le plan universitaire, mais aussi passé d'excellents moments avec des gens intéressants d'endroits différents, situés même au-delà de l'orbite Vancouver-Vladivostok, dans une ville passionnante aux toits dorés qui scintillaient au soleil.



Les études fondées sur les recherches menées par le Bureau de Prague maintiennent en vie la mémoire institutionnelle et permettent à la communauté internationale de tirer des enseignements.

Police : l'Irlande du Nord tire des enseignements des Balkans

Trevor Service

En 2003, ce qui me semble être la nuit des temps, je me suis vu attribuer l'une de cinq bourses proposées par le *Royal Ulster Constabulary* d'Irlande du Nord pour étudier les méthodes de police fondées sur des partenariats. Le concept qui sous-tendait le programme de bourses était d'inviter des agents de ce qui est depuis devenu le *Police Service of Northern Ireland* à identifier de bonnes pratiques de police dont nous pourrions tirer des enseignements.

Le thème que j'ai choisi d'étudier était le suivant : « Partenariats et mesures de confiance dans les Balkans de l'après-guerre ». Cela me semblait être un choix personnel et professionnel naturel. Certains aspects de la situation qui prévalait en Europe du Sud-Est étaient similaires à ceux qui prévalaient chez nous. Nous avions les communautés divisées, émergions d'une longue histoire de violence et de guerre civile sanglante, et mettions en œuvre un processus de paix. La police, tant en Irlande du Nord que dans les États des Balkans, avait été priée de se réformer pour se rendre plus responsable et acceptable pour toutes les parties de la communauté.

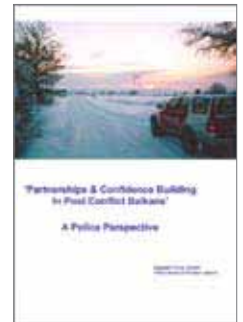
J'ai passé quelque temps à étudier des documents d'archives sur la région dans le cadre du Programme de chercheurs résidents du Bureau de l'OSCE à Prague avant de rencontrer des membres de l'Unité pour les questions stratégiques de police au Secrétariat de l'OSCE à Vienne. Cela s'est révélé très utile et a aidé à mettre les choses en perspective pour la recherche de terrain d'un mois que j'ai effectuée en Croatie, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine et au Kosovo.

J'ai rencontré Paul Richardson, policier britannique qui conseillait la Mission de l'OSCE en Croatie et nous avons, ensemble, entrepris une tournée éclair de la Slavonie orientale, où Paul a organisé des réunions avec des représentants de la police et de la population de Vukovar, d'Osijek et d'Ilok. Je me suis également rendu à l'Académie de police de Zagreb et ai rencontré des groupes locaux à Knin, près de la frontière bosniaque, pour m'informer sur la formation et la réforme de la police, notamment en ce qui concerne la police de proximité.

De Croatie, je me suis rendu dans les académies de police de l'ex-République yougoslave de Macédoine et du Kosovo, étudiant comment elles formaient les agents à la police de proximité.

Après un mois mouvementé, je suis rentré à Belfast et ai passé encore quelques mois à rédiger mes observations. L'une des constatations les plus surprenantes que j'ai faites, je l'ai peut-être faite à l'École de police du Kosovo, qui, à l'époque, était administrée par

Trevor Service est inspecteur de police au *Police Service of Northern Ireland*. Il a été agent de police pendant 26 ans et travaille à l'amélioration de la direction au *Police College* de Belfast. Il est chargé de concevoir et de mettre en œuvre la formation des agents de police de proximité et a effectué des recherches sur la police de proximité en Europe du Sud-Est, aux États-Unis et en Suède.



Trevor Service (à gauche) et un policier d'Ilok (Croatie).

l'OSCE (elle s'est depuis transformée en Centre kosovar pour l'enseignement et l'amélioration de la sûreté publique).

J'avais été invité à assister à la formation d'une « équipe d'action pour la sûreté locale ». Il s'agissait d'une tentative faite de réunir les deux parties de la communauté pour résoudre des problèmes avec la participation la police et d'autres partenaires. Pour un étranger, cela pouvait ne pas signifier grand chose. Pour quelqu'un d'Irlande du Nord ou du Kosovo, par contre, c'était là un événement remarquable.

L'expérience m'a tellement impressionné que je suis retourné à l'École de police du Kosovo en 2005, uniquement pour observer la même formation au nom du *Police College* de Belfast. Les policiers kosovars ont été quelque peu

amusés, mais ravis, que je souhaite apprendre auprès d'eux, alors que quelques années plus tôt, en 1999 et en 2000, j'avais encadré de nouveaux agents dans le cadre de la mission que j'avais effectuée au titre de la Police civile des Nations Unies.

Cela illustre peut-être les progrès que l'École de police du Kosovo avait accomplis pendant cette brève période. Les méthodes de formation qu'elles avaient adoptées, notamment en ce qui concerne la résolution des problèmes et le travail avec les communautés et d'autres partenaires, nous a certainement donné, au *Police Service of Northern Ireland*, matière à réflexion en ce qui concerne la formation conjointe avec des représentants de la collectivité et des policiers.

Relèvement après un conflit

Guérir le traumatisme de la guerre

Erin Martz

J'ai découvert le Programme de chercheurs résidents simplement en effectuant une recherche sur Internet. Avec l'aide que m'a prodiguée le personnel du Bureau de l'OSCE à Prague pendant un mois l'été dernier, j'ai étudié des documents qui contenaient des informations sur le relèvement après un conflit. Mon but était d'analyser les processus et programmes qui ont permis, sur plusieurs niveaux, de protéger et de relever avec succès à la fois les individus et les communautés après des conflits et des guerres.

Tel est le sujet de mon livre, *Post-Conflict Rehabilitation: Creating a Trauma Membrane for Individuals and Communities and Restructuring Lives after Trauma*, qui doit paraître au printemps de 2010.

Outre mes travaux de recherche à Prague, j'ai échangé des vues avec plusieurs collaborateurs de l'OSCE à Vienne par messagerie électronique et téléphone, ce qui m'a permis de mieux comprendre le travail qu'accomplissaient les États participants de l'OSCE dans mon domaine de compétence.

Pendant mes recherches, j'ai constaté que l'on faisait, sur le plan terminologique, une distinction entre « reconstruction d'après-guerre » et « relèvement d'après-guerre ». J'ai obtenu de nouveaux éclaircissements, qui se retrouvent dans le chapitre liminaire de mon livre. Au niveau international, la reconstruction, qui peut être considérée comme faisant partie du développement, se définit comme la reconstruction au sens large de pays après un conflit ou une guerre, en particulier sur le plan de l'infrastructure (routes, moyens physiques dont les gouvernements ont besoin pour fonctionner).

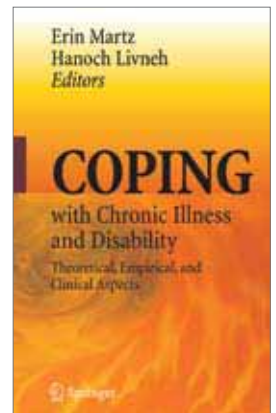
Le relèvement, quant à lui, renvoie à la guérison de l'être humain. Il consiste à intervenir individuellement pour traiter le traumatisme psychologique ou les blessures et incapacités physiques, par exemple, ou à faciliter la réinsertion économique,

sociale et politique locale de groupes de personnes.

Bien entendu, comme je suis spécialisée dans le conseil, la formation et la recherche en relèvement, je souhaiterais que l'on puisse faire davantage pour prendre en charge les problèmes humains, mais je comprends que les moyens dont on dispose pour aider les pays à se relever des guerres et des conflits sont souvent trop dilués.

Erin Martz, titulaire d'un doctorat et conseillère agréée en relèvement, enseigne dans le cadre du Programme de conseil en relèvement de l'Université de Memphis (Tennessee, États-Unis).

En prenant part au Programme de chercheurs résidents de l'OSCE, Erin Martz a voulu déplacer ses recherches du niveau de l'individu à celui de la collectivité.



« On m'a donné accès à l'ensemble de la bibliothèque et des archives du Bureau de Prague de février à avril 2008 tandis que je travaillais à ma thèse de maîtrise, analysant le rôle de 'l'eupéanisation' dans l'engagement de l'Union européenne et de l'OSCE au Kosovo. L'occasion de lire entre les lignes de documents à diffusion restreinte permet aux chercheurs de jeter un œil nouveau sur des faits et des événements bien connus. La possibilité de consulter des experts de l'OSCE, toujours prêts à prodiguer de précieux conseils, fait du Programme de chercheurs résidents un outil particulièrement utile pour les chercheurs qui travaillent sur les questions relatives à l'OSCE. »

Vera Axyonova (Kazakhstan), Communication interculturelle et études européennes, Université des sciences appliquées de Fulda (Allemagne)

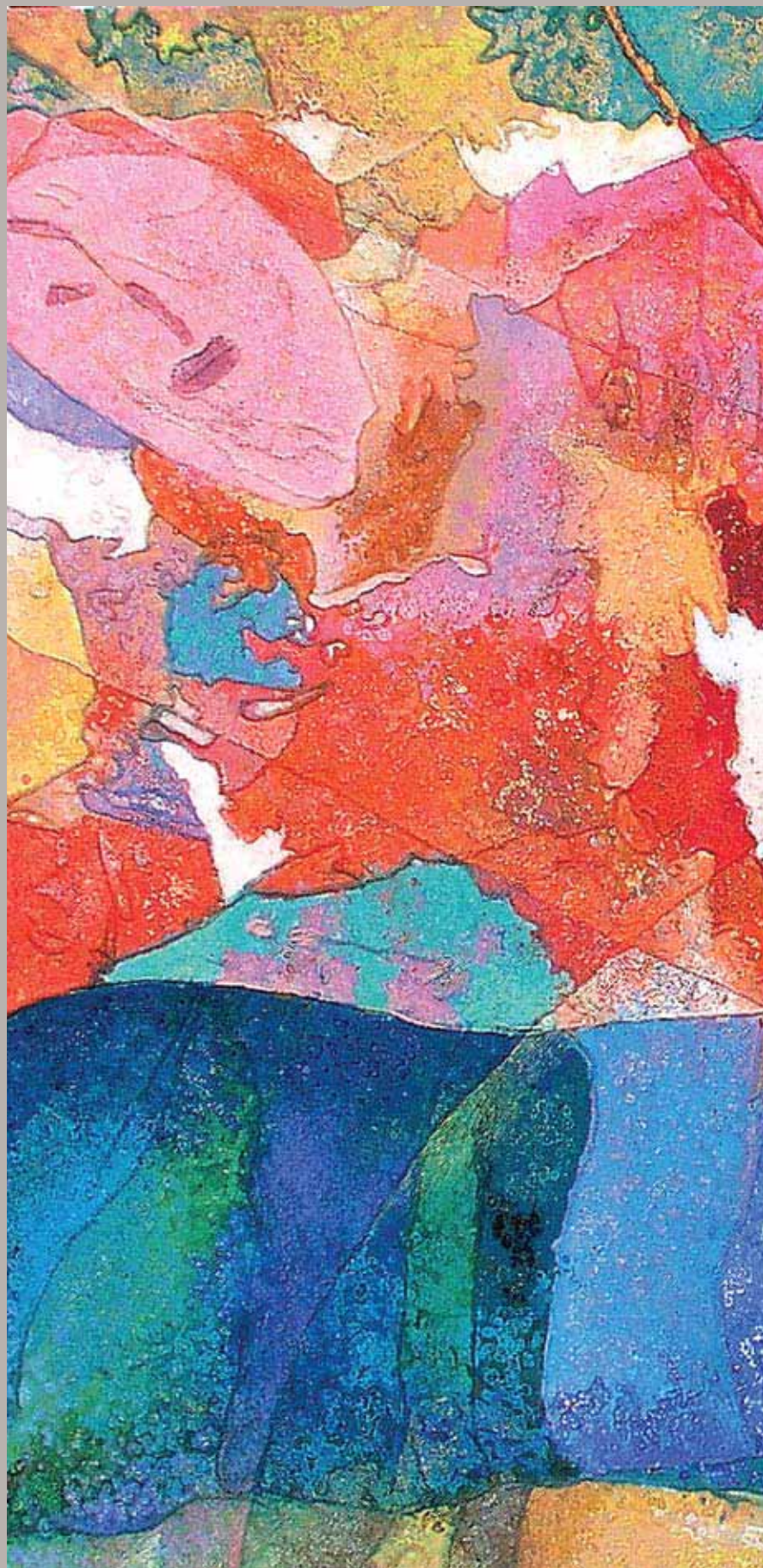
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe



www.osce.org

www.osce.org/publications

e-mail: osce-magazine-at@osce.org



Erika Seywald
« Auf Seide gebettet », huile sur toile